

Remerciements

Merci pour cette année. Merci d'avoir fait vivre les commissions, le conseil, le comité et l'ensemble des actions menées au cours de l'année (fossil free, prépol's, marche 25 novembre - 6 mars, campagne balance ton job, la salmigondis, l'épicerie solidaire, la défense des droits étudiant.es face au coronavirus, ...) !

Un énorme remerciement aussi à nos permanent.e.s sans qui nombre de ces projets ne pourraient voir le jour !

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Section 1. Enseignement	9
Section 2. Social	14
Section 3. Transition écologique	17
Section 4. Multisite	22
Section 5. Trésorerie	23
Section 6. Inclusivité	24
Section 7. Animation et culture	27
Section 8. Infrastructure	29
Section 9. Ouverture sociétale	32
Section 10. RMI	36
Section 11. Communication	37
Section 12. Hors responsabilité	38
Conclusion	40
Annexes	41

INTRODUCTION

1. Généralités

L'objectif de cette année académique était d'être plus visible sur le terrain et de pouvoir impliquer au maximum les étudiant·e·s au sein de l'AGL, de pouvoir entendre leurs avis. Les projets pensés tout au long de l'année ont conservé cette ambition.

Le premier quadrimestre n'a pas été le moment où le comité s'est lancé dans une campagne générale. Néanmoins, au deuxième quadrimestre, nous nous sommes attaqué·e·s à cette volonté d'être sur le terrain et de se rendre le plus disponible pour les étudiant·e·s. Dans cette optique, un planning de stands a été créé, ainsi qu'une "caisse à stand" afin que chacun·e puisse aller le faire. Très clairement, il nous apparaît que sans objectifs et calendrier clairs, ce travail ne se fait pas. Malheureusement, nous avons été coupé·e·s dans notre élan par un certain virus et par la fermeture des infrastructures de l'université.

2. Crise du Covid-19

La crise du coronavirus nous aura bien occupé·e·s durant ce deuxième quadrimestre 2020. Une véritable épopée pour la défense des droits étudiant·e·s. Divers sujets ont été au centre de nos revendications ainsi qu'une volonté d'unification du mouvement étudiant tant au niveau universitaire qu'au niveau communautaire en étroite collaboration avec la Fédération des Etudiant·e·s Francophones (FEF) ainsi qu'avec les BDE's.

Durant toute cette période, nous avons tenu un carnet de bord reprenant l'ensemble des réunions que nous avons pu avoir, les actions décidées et les négociations entreprises afin de toujours pouvoir regarder en arrière et comprendre le déroulé des événements. Ceci est un résumé le plus exhaustif possible du déroulement de cette crise pour l'AGL.

2.1. Mars 2020

Dans un premier temps, aux alentours du 10 mars, les premières réunions se sont axées autour des événements extra-académiques. Les activités de KAP, cercles, régionales, ... ont été les premières à être annulées par l'université ainsi que la suspension jusqu'à nouvel ordre de la location de nos propres salles. Au même moment, nous avons appris l'existence d'une cellule gérant les impacts de la crise sur notre université. Nous avons à plusieurs reprises donc demandé d'en faire partie mais sans succès. Nous avons alors transmis une liste, non pas de revendications, mais des points d'attention, à destination du Vice-recteur aux affaires étudiantes (VRAE ci-dessous) et de cette cellule. Cette liste concernait principalement la tenue des cours, les aides sociales, l'ouverture des lieux d'étude, la date de remise de travaux, l'accès aux bibliothèques et la question des étudiant·e·s se trouvant à l'étranger. Elle fut a priori transmise à la cellule de gestion.

Dès ces premiers jours où le coronavirus a pris l'ensemble de notre attention, nous avons sollicité des rencontres avec le recteur, la pro-rectrice à l'enseignement et le VRAE, restées sans réponse dans un premier temps. La même semaine, la situation se déroulant de manière éparse, nous avons organisé une réunion avec l'ensemble des BDE afin de partager nos informations, d'échanger sur la situation et sur les premiers échanges avec leurs autorités facultaires. Cette même semaine, le vendredi 13 mars, l'université a décidé de passer l'ensemble des cours en distanciel. Le bilan de cette semaine était en demi-teinte,

car nous étions sollicité·e·s sur les questions d'activités extra-académiques, mais pas pris·e·s en compte dans toutes les autres décisions touchant à la vie des étudiant·e·s. Malheureusement un constat assez dur.

Le lundi 16 mars, nous avons eu une réunion de comité pour décider de la suite à donner pour faire entendre les droits étudiants. Il était déjà évident à ce moment-là que la situation de précarité de certain·e·s étudiant·e·s serait extrêmement handicapante pour la poursuite de leur année. C'est pourquoi nous avons mis en place différentes choses :

- Premièrement, un groupe de solidarité étudiante UCLouvain mais qui a eu du mal à remplir son objectif premier qui était que les étudiant·e·s aient un lieu d'échange et d'entraide, un autre groupe du même ordre ayant été créé par une autre organisation et un autre au niveau de l'ensemble des universités.
- Un numéro GSM pour les étudiant·e·s puissent toujours joindre nos permanent·e·s, à ce moment-là déjà en télétravail.
- Un Google form social pour pouvoir venir en aide aux étudiant·e·s dans des situations bien particulières et les rediriger de manière efficace. Ce Google form eu aussi comme objectif d'obtenir des témoignages de la situation vécue. Une nouvelle réunion avec les BDE a eu lieu mais sans grandes nouveautés sur la situation dans les facultés.

Une volonté très claire était que nous voulions que les instances (CAC, CEFO, CASE) aient lieu, car nous n'étions toujours pas entendu·e·s par les autorités, et ces instances sont les lieux où nous aurions pu l'être. Il nous a été retourné que ce n'était "pas le moment".

Le 20 mars, nous avons enfin eu une première réunion avec le recteur, le VRAE et la pro-rectrice à l'enseignement, qui est normalement une réunion de préparation du CAC, mais qui nous a évidemment servi à exposer nos craintes quant aux cours en lignes, aux aides sociales et à la question des loyers des kot. Le peu de réunions que nous avons eu jusque-là étaient très décevantes car ils·elles se contentaient de nous faire un résumé d'une situation que nous connaissions très bien et d'écourter à la réunion après avoir fait ce résumé pendant 30 min. Un constat est très clair, les décisions sont laissées aux facultés concernant l'apprentissage, et au Conseil des recteurs francophones (CREF) concernant le calendrier ou les aides.

Suite à cela, une liste de revendications générales a été établie et soumise au conseil pour que nous puissions porter des demandes précises, et non plus des interrogations ou craintes.

Plusieurs garanties sont arrivées sur la table, et notamment celle de ne pas prolonger le calendrier académique malgré la possibilité laissée par la Ministre de l'enseignement supérieur. Cela faisait partie de nos revendications principalement par rapport aux incidences que cela pourrait avoir sur l'année prochaine, et surtout concernant les étudiant·e·s qui devront absolument jobber durant la période d'été pour pouvoir payer leurs études.

Une vidéo sur les aides sociales disponibles fut également tournée car cela faisait plusieurs jours que nous demandions qu'une publicité plus large de ces aides soit faite, mais sans réponse. Nous avons alors décidé de le faire nous-mêmes ! Un plan communication autour de nos revendications fut mis en place et un communiqué de presse écrit pour interpeller

l'opinion publique sur la situation vécue par les étudiant·e·s. Une revue de presse a été tenue tout le long de la crise (cf. annexe).

Une première réunion FEF eu lieu le 31 mars, suite à une rencontre du lundi 30 mars entre la FEF, la Ministre Glatigny, le Conseil des Recteurs Francophones (CREF), l'ARES, et d'autres. Nous avons été informé·e·s du déroulement de la rencontre. Celle-ci était assez peu satisfaisante. En effet, la Ministre Glatigny a simplement laissé une totale flexibilité et liberté de décisions aux recteur·rice·s des Universités, Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts. Ceux·celles-ci pourraient en effet modifier comme bon leur semble le calendrier académique, et ce jusqu'au 16 juillet. Ces modifications peuvent concerner des cours ou des examens. Le CREF était satisfait de cette décision (évidemment). Ils·elles ont dit qu'ils·elles ne savaient pas encore s'ils·elles allaient essayer de faire passer les examens en présentiel ou à distance, mais ils·elles ont également dit qu'ils·elles allaient devoir être "imaginatif·ive·s". Nous pouvons constater à nouveau une sorte de délocalisation constante des décisions actuellement au sein de notre enseignement (Ministre -> Recteur·rice·s -> Doyen·ne·s/Facultés -> Professeur·e·s). Un mémorandum de revendications a été établi dans la foulée, voté et débattu par les conseiller·ère·s fédéraux.ales (cf. annexe).

Une réunion de la Régionale de Louvain-la-Neuve a eu lieu par ZOOM afin de parler de la problématique du logement étant donné qu'il n'y a pas que des étudiant·e·s de l'UCLouvain qui se trouvent dans les kots UCLouvain, et de voir ensemble quelles actions nous pouvions mener. Plusieurs choses furent imaginées, une action sur Facebook avec un #étudiant·e·sengalère et des photos de la situation concernée, et une carte blanche co-écrite par les différents Conseil étudiants de Louvain-la-Neuve. La carte blanche fut écrite mais, au final pas utilisée par la FEF comme nous l'imaginions, et l'action n'a pas pu être mise en place par nos relais au sein de la FEF. Une certaine frustration en est ressortie, mais nous avons continué à être en contact avec les représentant·e·s des autres Conseils étudiants pour discuter de l'évolution de la situation.

2.2. Avril 2020

Nous arrivons à la période de Pâques et du "pré-blocus", où la question des examens et de leurs modalités arrivent sur la table. Une première réunion eu lieu avec la pro-rectrice pour discuter des possibilités envisagées. Encore une fois, nous n'avons pas été intégré·e·s au processus de réflexion, juste informé·e·s de la décision et des possibilités. Trois scénarios étaient alors envisagés :

- Pas d'examen possible sur site du fait des mesures de confinement. L'ensemble des examens serait organisé en distanciel. Les modalités d'examens changeraient alors pour en favoriser d'autres (oraux, questions réflexives, similaire à un examen en auditoire mais "sécurisé").
- Tous les examens organisés sur site (// solution flamande). Dans ce cas-là, au vu du manque de place pour accueillir autant d'étudiant·e·s en respectant des mesures de distance : d'autres salles supplémentaires (Aula Magna, CSBlocry,...), des examens plus courts et des plages horaires d'examens plus extensives devraient être envisagées.
- A la fois du présentiel et du distanciel.
 - En présentiel : les solutions envisagées ci-dessus restent les plus probables.
 - En distanciel : les modalités d'examen changeraient certainement pour une part (questions réflexives avec plusieurs jours pour répondre, oraux, ...). Pour

les examens qui seraient maintenus dans leurs modalités mais en distanciel, ils seraient organisés via un logiciel qui n'est pas dépendant du wifi (il faudrait juste se logger 2 fois, en début et en fin d'examen). Pour l'organisation des examens, la décision est dans les mains des facultés et des professeur·e·s. La pro-rectrice considère que la garantie d'une session cohérente est entre les mains des responsables programme qui seront averti·e·s des changements de modalités.

- Et au niveau des conditions de finançabilité : Pas de solution globale encore considérée. Les Délégué·e·s du gouvernement et les commissaires sont enclin·e·s à une certaine flexibilité.

La suite nous apprendra que ce fut la solution de rien sur site et tout en distanciel qui a été prise aux vues des considérations sanitaires. Nous n'avons pas voulu jouer aux apprenti·e·s virologues et nous nous en sommes tenu·e·s à donner notre avis sur les différentes solutions proposées pour qu'elles soient le moins défavorables aux étudiant·e·s. Nous avons aussi établi un cadastre des problèmes qui pourraient être rencontrés par les étudiant·e·s avec des examens en lignes (stress, wifi, matériel informatique, lieu étude et passage,...).

Une nouvelle réunion a eu lieu avec le recteur, la pro-rectrice et le VRAE, mais nous avons uniquement reçu des informations que nous connaissions déjà.

Une réunion FEF a de nouveau eu lieu : 2,3 millions d'euros en subsides sociaux, possibilité d'adapter TFE et mémoires (prolongation de session si étudiant·e·s le veulent), concertation interne pour les fiches ECTS avant le 27 avril et stages soit neutralisés, soit reportés à juillet/aout (voire plus tard). Une proposition de modification du mémorandum fut faite pour ajouter la possibilité de crédit d'office des examens, et donner plus de liberté dans les négociations par la FEF avec la ministre.

Notre erreur réside probablement ici. Durant les 2 semaines de pré-blocus, nous avons relâché la pression et laissé les choses aller, ce qui eut pour conséquence que nous avons dû nous dépêcher en mettant la pression à plusieurs acteur·rice·s pour que nous reprenions une place dans le débat et faire bouger les choses. Avec le recul, nous n'aurions pas dû, mais restant étudiant·e·s, nos études devaient aussi avancer. C'est d'ailleurs, pendant ces deux semaines de Pâques, la seule fois où il n'y a pas eu de réunion de comité un dimanche soir. Nous les avons repris le dimanche juste avant la rentrée.

A cette réunion de rentrée, nous avons convenu d'un plan pour secouer tout ce petit monde en 3 étapes :

- Une réunion avec les BDE pour la co-écriture de demandes communes ;
- L'écriture d'une carte blanche pour tirer la sonnette d'alarme ;
- Un conseil pour discuter et faire voter ces demandes communes.

Nous avons pu mener à bien ces différentes étapes : co-constituer une position avec les BDE (cf. annexe) et partager en quantité notre carte blanche. Ce fut chose faite, pas exactement dans l'ordre prévu initialement mais ces étapes ont toutes abouti. L'objectif était d'unifier la représentation étudiante au niveau de l'UCLouvain et de pouvoir faire poids ensemble tant au niveau des facultés qu'au niveau de l'université. Ce fut chose faite. Déjà à ce moment-là, nous étions en désaccord sur l'utilisation de TestWe et de la surveillance.

La carte blanche fut relayée en masse via la page Facebook et la presse. Elle fit parler d'elle aussi bien au sein de l'université qu'en dehors (cf. annexe).

En parallèle, des réunions eurent lieu avec les doyen-ne-s pour faire entendre ces demandes et préparer le conseil académique du 27 avril, qui se trouvait être aussi la date butoir donnée par la ministre pour rendre les modalités d'examens. Nous avons donc fait un travail de lobby auprès des intervenant-e-s de ce CAC pour qu'ils-elles se joignent à nous pour dénoncer l'utilisation de TestWe. Bien que l'effet escompté n'ai pas eu lieu en CAC où au final, nous n'avons pas été soutenu-e-s, l'utilisation de TestWe s'est vue limitée dans les facultés et déconseillée par de nombreux-euses acteur-ric-e-s. Un retour détaillé de ce premier CAC se trouve en annexe mais le résultat global nous a fortement inquiété : nous n'avons pas été écouté-e-s, nous avons pu nous faire entendre mais pas écouter, aucune de nos demandes écrites avec les BDE's n'a été implémentée sauf celles qui se trouvaient déjà l'être. La délégation en est ressortie dégoûtée et inquiète de la suite des événements.

Pour appuyer nos demandes nous avons réalisé un sondage sur le stress et l'inquiétude que représentent la session d'examen et l'utilisation de TestWe. Ce sondage eu plus de 1000 répondant-e-s et fut repartagé lui aussi sur nos réseaux et surtout il a été amené à la connaissance de nos académiques. Nous avons aussi écrit une carte blanche avec le FEF sur la surveillance mais qui n'est pas non plus sortie comme attendu (cf. annexe).

Une Xème réunion eu lieu avec le trio habituel où nous sommes arrivé-e-s avec un sentiment de ras-le-bol de ne pas être écouté-e-s et la colère des étudiant-e-s ! Plusieurs éléments en ont émanée :

- Pack en lock en juin pour créer une scission entre la période de cours et le blocus ;
- Une interpellation sur le sondage et les chiffres que nous avons fait mais aussi sur l'interprétation selon nous qu'ils faisaient du leur ;
- Une demande de place en nombre pour le blocus et fournir à toutes et tous des conditions de travail correctes pour le blocus ;
- Une demande commune concernant la finançabilité (// la position de la FEF).

Concernant les places pour le blocus, nous avons demandé des petites salles en plus des grandes, qui ne nous semblaient pas du tout adéquates pour passer un blocus serein, mais encore une fois en vain.

Suite à la "publication" des modalités d'examens par le cadastre, nous avons travaillé avec les BDE pour s'assurer que celles-ci allaient être complétées et précisées avant le 4 mai. A la date du 27 avril, l'université n'a pas donné les modalités telles qu'attendues par les étudiant-e-s, mais simplement une ébauche. Pour la majorité, les "modalités" précisait simplement si les examens seraient en présentiel ou en distanciel, écrit ou oral. Cette situation a été très compliquée pour les étudiant-e-s et pour les représentant-e-s étudiant-e-s. Nous avons fait face à beaucoup d'incertitudes et peu de prise de décision venant du central concernant ces modalités, lié à cela la problématique de TestWe. La situation était tendue pour tout le monde.

2.3. Mai 2020

Dans la foulée, nous avons eu un CEFO concernant la modification du règlement général des études et des examens (RGEE), et l'ajout d'une annexe qui concerne les ajustements dus à la crise. Ce CEFO ne s'est guère mieux déroulé que le CAC précédent. Nous avons

encore une fois fait part du désaccord étudiant à l'utilisation de la surveillance et des craintes rencontrées face à ce logiciel, mais nous avons fait face à des arguments utilisant l'absurde et à un mur. La décision était prise et il n'était pas question de revenir dessus. Le CEFO a été appelé à voter sur ces propositions et la délégation étudiante du CEFO a voté contre.

S'en est suivi un CAC beaucoup plus court qui devait se prononcer sur la proposition émanant du CEFO (Le CEFO étant une commission du CAC, ces décisions doivent passer devant celui-ci). Après avoir une nouvelle fois exprimé nos craintes, nos désaccords et notre exaspération face à la situation de non-écoute (cf. annexe), le recteur a proposé d'approuver les modifications au consensus, chose face à laquelle nous avons été en désaccord. Nous avons alors demandé que, dans le PV de ce CAC, il soit inscrit que le CAC prend la décision d'ajouter ces nouvelles règles au RGEE contre l'avis de la délégation étudiante présente.

Depuis cette dernière réunion, nous effectuons un travail de veille politique afin de rester attentif·ive·s à d'éventuelles soucis rencontrés pendant le blocus et la session d'examen.

Vous l'aurez compris cette situation est loin d'être terminée et les conséquences à la rentrée, et tout au long de l'année prochaine, vont se faire sentir. Nous avons d'ores et déjà demandé de faire part au processus de construction des solutions apportées pour la rentrée et la reprise des cours. Nous avons obtenu une promesse orale du recteur sur une intégration plus poussée des étudiant·e·s, et ce dès le début de l'année prochaine. Une fois réabordé à ce sujet, il affirme que ce ne sera pas lui qui peut nous intégrer, esquivé, et renvoie à nouveau la balle. Nous avons donc contacté directement la personne apparemment en charge de cela, Bernard Dubuisson.

Nous constatons avec dégoût une prise à la légère de l'avis étudiant dans cette crise, nous ne nous sommes pas senti·e·s écouté·e·s, et souvent pas pris·e·s au sérieux. Plus frustrant encore, les réponses à nos tentatives de débat sont souvent infantilisantes. Bien que cela représente de l'irrespect à l'égard des représentant·e·s étudiant·e·s, c'est pour l'ensemble de la communauté étudiante que nous nous inquiétons. Cette prise à la légère fait peur face à la réalité vécue par les étudiant·e·s. Un travail doit être envisagé par la suite pour que ce genre de situations de non-écoute ne se reproduise plus. Nous sommes inquiét·e·s pour le blocus et pour la session d'examen. **Il ne nous semble pas que les mesures prises sont suffisantes pour garantir une égalité entre les étudiant·e·s devant leurs examens.**

Durant le blocus, nous avons continué à être sollicité·e·s par la presse sur la question de la situation des étudiant·e·s durant ce blocus et pour la session d'examen.

Nous relevons néanmoins une harmonie dans les discussions avec la FEF et les BDE, et nous sommes tout de même heureux·ses du travail accompli ensemble, et ce malgré des résultats qui ne nous ont pas satisfait·e·s pour la communauté étudiante. Nous sommes resté·e·s avec elles·eux sur le pont jusqu'à la dernière minute de nos possibilités (étudier c'est bien aussi de temps en temps) **alors si elles·eux lisent ce bilan : UN GRAND MERCI pour cette représentation étudiante unie !**

SECTION 1. ENSEIGNEMENT

Introduction

En préambule de ce bilan des actions menées dans le cadre de l'enseignement par l'AGL, il apparaît de préciser un élément important. Malgré l'apparente complexité des questions d'enseignement, cette thématique doit rester au cœur des campagnes de l'AGL. L'éducation façonne une société, s'y investir est une nécessité. Aussi, il faut insister sur l'importance d'un bilan et d'une passation sur les questions d'enseignement. Si ce qui est inscrit ci-après reste obscur, les ancien·ne·s de l'AGL seront toujours à votre disposition pour vous éclairer. Notons que les projets décrits ci-dessous l'ont été avec la commission enseignement. Les membres de cette commission ont surtout été des membres de BDE, ce qui est une bonne chose puisque ceux·celles-ci peuvent nous faire profiter d'une expérience de terrain. A cet égard, intégrer encore plus les BDE dans la commission enseignement est une nécessité à nos yeux.

1. Amélioration de la réussite

Un frein à l'accès à l'université souvent méconnu réside dans les conditions socio-culturelles des étudiant·e·s. C'est dans cette perspective que nous avons décidé de travailler sur la problématique de l'amélioration de la réussite (également dénommée¹ « aide à la réussite »). Ce dossier a majoritairement été défendu au CEFO (Conseil de l'Enseignement et de la Formation).

1.1. Budget

Nous avons commencé par creuser la question budgétaire. Notons qu'un budget ALR existe dans la loi sur le financement des universités. Nous avons alors plaidé à de multiples reprises pour un élargissement de ces budgets de façon à rendre l'ALR plus accessible à tou·te·s (étudiant·e·s internationaux·ales, bac 2-3, master, ...).

1.2. SMART

Afin que l'ALR (Amélioration de La Réussite) puisse être discutée par le plus de personnes possibles, nous avons organisé un Forum de la Réussite (Q1) où les BDE étaient invités. Ce Forum consistait en une discussion entre étudiant·e·s avec des intervenant·e·s sur plusieurs thématiques touchant à la réussite. Une vingtaine de personnes y ont participé. Si nous attendions une plus grande participation, les échanges y ont été très intéressants et ont aboutis en une "Note Amélioration de la Réussite" présentée au conseil le 2 décembre 2019.

Persuadé·e·s que l'ALR est plus qu'un travail de conseiller·ère pédagogique, mais également celui des professeur·e·s, nous avons proposé de repenser l'ALR. Nous avons imaginé une semaine SMART sous forme de projet où l'étudiant·e serait accompagné·e par l'équipe académique sur un projet concret.

¹ Sur les raisons de la préférence pour "amélioration", voir la note Amélioration de La Réussite du 2-12-2019

Nous avons présenté ces conclusions en Co-Car (Comité de coordination de l'aide à la réussite) et en CEFO. Un débat sur l'ALR y a émergé avec un relatif consensus sur la nécessité de faire des progrès en la matière. A ce titre, deux choses ont été prévues ; premièrement la JRP (Journée des Responsables Programme) de l'année 2020 sera consacrée à comment intégrer l'ALR dans les programmes, deuxièmement un débat en CEFO sur la semaine SMART devait être organisé. Il a dû être postposé du fait de la crise du Covid-19.

Bien que nous voulions intégrer les BDE dans cette problématique, il faut dire que le Forum de la Réussite ne paraissait pas assez accessible pour attirer beaucoup de monde. Un projet d'organiser une pré-pol avait été imaginé afin de rendre plus attirant les discussions d'enseignement. Un évènement festif, sous forme de petite compétition, promettait d'attirer plus de monde. Cet évènement pourrait tout à fait être considéré pour l'an prochain.

1.3. Pack en bloque (PEB)

Nous entendions, au second quadrimestre, travailler avec le CAU (Conseil de l'Action Universitaire), le Conseil Etudiant de Saint-Louis. En effet, ceux-ci ont la chance de voir un blocus accompagné à chaque session. Nous entendions inviter l'université à organiser ceci aussi. Bien que les réflexions aient été introduites et les contacts pris (Patricia Vandamme et Frédéric Nils sont de bons contacts sur cette thématique), nous n'avons pu mener cette réflexion jusqu'au bout. Néanmoins, l'organisation de blocus accompagné en distanciel en juin dans certaines facultés, constitue un premier pas qui pourrait paver la voie à cet objectif.

2. BDE's

Pendant longtemps, la collaboration de l'AGL et des BDE's n'a pas été optimale. Cette année, nous avons atteint un stade de collaboration rarement atteint entre les bureaux des étudiant·e·s et l'AGL. Il serait complexe de revenir sur tous les moments ponctuels où cette collaboration s'est construite. En effet, celle-ci résulte d'une multitude d'interactions et d'entraides mutuelles. Cette collaboration s'est surtout manifestée au cours de la crise du covid19 où plusieurs réunions ont réuni l'ensemble des BDE et l'AGL autour de la même table (virtuelle ou non) pour discuter des actions à mener dans le cadre de cette crise.

S'il fallait revenir sur des moments clefs et des bonnes pratiques, nous mentionnerons :

- Appeler régulièrement les président·e·s de BDE pour se tenir au courant de la situation dans leurs facultés.
- Participer ponctuellement (à condition de leur accord) aux AG/Réunions des BDE constitue aussi une bonne manière de familiariser les délégué·e·s avec l'AGL et ses outils.
- Il apparaît aussi nécessaire d'inviter régulièrement les BDE aux Conseils AGL, aux Commissions et de leur faire un retour sur ce qui peut se passer dans des instances telles que le CEFO ou le CAC où des problématiques les concernant serait mentionnées.
- Organiser un souper des président·e·s de BDE est aussi une bonne manière de réunir les représentant·e·s de différentes facultés. C'est ce que nous avons fait cette année, réunissant 10 BDE de Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Tournai.

3. Alliances d'universités européennes

L'UCLouvain souhaite construire une alliance d'universités européennes, financée par la Commission Européenne. Pour ce projet d'alliance, dénommé Circle U, nous avons eu l'occasion de travailler de concert avec les représentant·e·s étudiant·e·s des autres universités de l'alliance. Ces autres universités sont ; l'université d'Oslo, de Paris, d'Aarhus, de Belgrade, King's College of London, et Humboldt-Berlin. Une alliance d'université, c'est un peu une fusion des universités de l'alliance sur le plan européen, pour constituer un bloc plus fort sur le marché de l'enseignement. La décision de la commission sera rendue normalement pendant l'été 2020 (à voir si cette date ne sera pas modifiée en raison du confinement).

L'objectif des universités de l'alliance était de présenter le projet à la Commission européenne ce quadrimestre-ci. Nous avons donc une échéance assez claire pour faire parvenir nos remarques à temps, et faire en sorte que le projet soit le plus positif possible pour les étudiant·e·s.

Le lancement officiel de l'implication de l'AGL dans le projet Circle U était lors du CAC du 20 septembre. A l'issue de celui-ci a été acté le premier séminaire des représentant·e·s étudiant·e·s de l'alliance, qui a eu lieu le 21 et 22 octobre à Louvain-la-Neuve. La prise de contact s'était bien passée, et nous avons pu non seulement prendre la température des autres universités, mais également soulever ensemble nombre de points d'attention sur les "lignes directrices" du projet qui nous avaient été fournies par les autorités.

La deuxième rencontre a eu lieu à Oslo fin novembre. Cette fois-ci, sans académiques ou "accompagnateur·rice·s". Pour cette rencontre, nous avons les ébauches des documents rédigés par les universités, au but final de les présenter à la commission européenne. Nous avons rédigé ensemble des commentaires à ce sujet. Au-delà des aspects purement pratiques (mais importants), ces commentaires ont aussi permis de communiquer plus fortement certaines des craintes qu'amènent ce projet (marchandisation et uniformisation de l'enseignement notamment). Ce séminaire étudiant a également amorcé la discussion de la pérennité nécessaire de la représentation étudiante au sein de cette alliance. Comment pourrions-nous agencer celle-ci de manière efficace, mais sans qu'elle ne vienne empiéter sur la souveraineté des différentes assemblées étudiantes ?

C'est entre autres à ce sujet qu'une note de position a été présentée, votée et approuvée devant le Conseil le 12 février 2020. Nous y avons acté les grands axes du positionnement de l'AGL sur la question : rappelons-les.

- Contre la marchandisation de l'enseignement supérieur.
- Contre la privatisation de l'enseignement supérieur.
- Pour une gouvernance universitaire démocratique, pour une gouvernance étudiante au consensus.
- Pour une mobilité accessible, pas uniquement en anglais, physique et non virtuelle, écologique et inclusive.

La troisième et dernière rencontre de l'année a eu lieu à Paris, le weekend du 6 au 8 mars. Au cours de celle-ci, ont eu lieu les discussions sur la mise en place concrète de la représentation étudiante de l'alliance. D'ici quelques mois, nous pourrions voir ça comme le point de départ de CUSU ; la Circle U Student Union. C'est à ce moment que nous avons pu

constater les résultats du travail de lobby mené jusqu'ici. Les garanties en matière de participation étudiante au sein des instances de Circle U sont satisfaisantes et le consensus comme mode de décision au sein de CUSU a été acté. En matière d'inclusivité, le projet semble être relativement prometteur jusqu'ici, même si en matière d'accessibilité financière, rien n'est dit jusqu'ici. Sur les aspects d'apprentissages, le projet n'en n'est pas encore au stade des modalités pratiques. Sur la privatisation par contre, la menace de financements privés plane et se confirme de plus en plus. A cet égard, certains des représentant·e·s étudiant·e·s d'autres universités y sont favorables.

Pour conclure, ce projet tout nouveau offre des opportunités stratégiques intéressantes mais est aussi une menace. Il est important pour l'AGL de garder une position forte qu'elle tient jusqu'ici dans les discussions entre représentant·e·s étudiant·e·s. Pour maintenir cette position, il importe de faire preuve de professionnalisme et d'entretenir des relations cordiales avec nos allié·e·s. Néanmoins, tirer des conclusions marquées après un an de ce projet semble compliqué.

4. Enseignement vert

Dans le cadre du plan de transition de l'UCLouvain (voir plus bas), des GT ont été organisés dont un qui planifiait de verdir les enseignements de l'UCLouvain. Nous avons participé à ce GT afin d'y insuffler nos idées. Néanmoins, il est d'une part apparu que les objectifs de ce verdissement de l'université s'inscrivaient aussi dans une marchandisation de l'université (label vert sur les cours, comme un label sur un produit, inscription dans un ranking d'universités vertes, ...). D'autre part, le projet a continué à avancer alors que la crise du covid19 était en cours, rendant notre participation compliquée. A suivre, même si les bases du projet semblent être malheureusement questionnables.

5. AEQES

L'AEQES est l'Agence de l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur en FWB. Dans le cadre d'un processus d'auto-évaluation institutionnelle, l'UCLouvain a reçu des expert·e·s de l'AEQES afin d'évaluer l'institution. Il était attendu que l'AEQES rencontre des étudiant·e·s. L'AGL a alors mobilisé 21 représentant·e·s étudiant·e·s pour donner leur avis sur plusieurs thématiques. Un de ces aspects était notamment la place des étudiant·e·s dans le processus décisionnel de l'université. A cet égard, les représentant·e·s ont été relativement critiques.

Ces critiques ont transparu dans le pré-rapport que l'AEQES a établi. Il recommande à ce titre de mieux intégrer les étudiant·e·s dans le processus de décision, ce avec quoi nous sommes d'accord. Pourtant, au cours du CEFO de début mai, un droit de réponse de l'UCLouvain a été envoyé à l'AEQES. Ce droit de réponse mentionnait que les étudiant·e·s étaient assez intégré·e·s et impliqué·e·s. Nous attendons de voir la réponse de l'AEQES.

6. Fourre-Tout III (F-T III)

Voté en mai, promulgué peu après et inscrit dans le RGEE de l'UCLouvain, le décret fourre-tout III a pénalisé plus d'un·e étudiant·e. Ce décret, qui modifie le décret paysage, dispose que tout·e étudiant·e qui a encore des crédits résiduels de bachelier, ne peut s'inscrire à son mémoire. Ce décret s'inscrit dans la volonté du législateur de sectionner encore plus le bachelier et le master. En collaboration avec la FEF et les BDE, nous avons

essayé de mettre en place un plan afin de contrer cette décision. Cependant, planifiant une réforme d'envergure sur Paysage, la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Glatigny, a balayé l'idée de revenir sur F-T III. A posteriori, un plan d'action prévu au niveau de l'université, et non du communautaire aurait dû être favorisé. C'est ce qui avait été prévu, mais nous avons accepté de nous intégrer dans un plan communautaire, dans l'espoir de renforcer l'action sur la ministre.

Conclusion

Vous l'aurez constaté, le bilan des réalisations en enseignement est mitigé sur certains points, positifs sur d'autres. Les combats qui n'ont pas pu être gagnés cette année peuvent l'être prochainement. En matière d'ALR et d'enseignement distanciel, les combats ne seront pas de tout repos, mais nécessaires. En matière d'ALR, s'il n'y a pas d'urgence apparente, les opportunités sont là et les projets peuvent aboutir. Avec les BDE's, il faut continuer dans cette direction, les soutenir et demander leur soutien. Sur les alliances d'universités européennes, il faut continuer à s'investir dans le projet. Il faut pouvoir entamer la discussion sur la marchandisation de l'enseignement supérieur avec nos allié·e·s dans CUSU. Sur l'enseignement vert, il faudra remettre l'église au milieu du village et insister sur les objectifs qui nous motivent dans ce projet. Sur l'AEQES, il faut suivre le dossier et espérer voir des conclusions aller dans notre sens. Sur Fourre-Tout III, il faudra suivre la réforme du décret paysage.

SECTION 2. SOCIAL

L'année sociale de 2019-2020 s'est vue ponctuée par plusieurs projets que j'exposerais ici pour la postérité et pour aider mes successeur·euse·s.

1. Le dossier logement

Alors le dossier logement est l'un des plus anciens de l'AGL et l'un des plus essentiels. L'objectif principal de celui-ci est de fournir un maximum de logements à bas prix pour les étudiant·e·s. Le logement étant le coût principal des études, il est dès lors l'un des premiers chevaux de bataille lorsqu'on se bat pour l'accessibilité des études.

Pour pouvoir obtenir des kots moins chers, l'AGL a choisi l'axe de construction de nouveaux kots UCLouvain. Partant du principe que le loyer moyen de ces kots est très en dessous que ceux du privé pour une meilleure salubrité. Nous avons également observé que les kots UCLouvain influencent aussi le loyer des kots privés suivant l'offre et le demande, ce qui poussa l'AGL à prendre ce cheval de bataille comme axe principal.

Cependant, depuis 2008, l'UCLouvain n'a plus programmé de construction de kots. Sous la pression de l'AGL, elle s'était engagée dans la construction de 600 logements mais, aujourd'hui, avec le projet Ciseaux de 120 kots, ce programme va s'arrêter. C'est pourquoi le nouvel axe du dossier est de pousser pour la construction de nouveaux logements UCLouvain dans le futur quartier Athena-Lauzelles. Ce futur quartier va rassembler plus de 1600 logements et sera probablement le dernier gros projet urbanistique de Louvain-la-Neuve. C'est la dernière possibilité pour la construction d'un grand nombre de kots UCLouvain. L'enjeu est de taille.

Le projet est chapeauté par l'INESU (l'asbl responsable du patrimoine immobilier de l'UCLouvain), et plus précisément par son directeur Nicolas Cordier. J'ai au cours de l'année eu plusieurs contacts pour comprendre où en était le projet et les enjeux derrière. Le projet n'en est actuellement qu'au Schéma d'orientation local (SOL), c'est un long processus où l'on délimite les grandes lignes de la programmation de l'ensemble du terrain. Pour l'instant, la volonté de construire des kots UCLouvain n'est pas du tout d'actualité. Le quartier étant prévu pour des jeunes ménages, il n'y a que peu d'intérêt pour les besoins étudiants.

L'ambition est d'en faire un quartier relativement riche avec des kots privés distribués un peu partout, ce qui est la pire configuration pour les besoins étudiants. Les kots possédés par les particuliers sont en général les plus chers et, vu le cadre du quartier, ils seront probablement à destination des étudiant·e·s fortuné·e·s comme le sera Courbevoie.

Le problème du dossier est qu'il se mène principalement au lobbying avec les différent·e·s acteur·rice·s et dans le comité d'accompagnement (organe qui valide le SOL) mais où très peu d'espace est laissé aux étudiant·e·s. J'ai eu plusieurs réunions avec Nicolas Cordier, la Bourgmestre, ... Mais tout cela est sans suite tant que la demande n'est pas exprimée clairement et dans une instance.

Pour le futur, selon moi ce projet doit passer dans différentes instances. Premièrement, au CASE, pour que les étudiant·e·s puissent exprimer leur volonté de kots UCLouvain dans la programmation du quartier. Deuxièmement, après que le CASE ait rendu son avis, le faire passer en conseil d'administration qui est l'instance décisionnelle finale sur ce dossier, ce qui risque d'être extrêmement compliqué, le conseil d'administration étant une instance très peu perméable aux demandes étudiantes. L'opportunité d'un ou d'une nouvelle administratrice générale est importante dans ce dossier qui au final reposera également sur ses épaules.

2. Supports de cours

Le dossier supports de cours est un dossier de plusieurs années partant du décret forçant les universités à fournir les supports de cours obligatoires gratuitement aux étudiant·e·s boursier·ère·s. La communauté française fourni aujourd'hui une enveloppe d'environ 250 000€ à l'université pour pouvoir permettre cette gratuité sans faire trop de frais. L'université a donc choisi un politique de remboursement forfaitaires a posteriori sur demande de l'étudiant·e. Ce remboursement est à hauteur de 40€ par quadri... ce qui, pour la majorité des études, est cruellement insuffisant.

Mais avec la fusion avec St.-Louis, l'université s'est engagée à reproduire le même système qu'à St.-Louis où les boursier·ères bénéficient de 50% sur tous leurs supports. S'en est suivi la création d'un GT du CASE qui n'a jamais abouti à rien. J'ai repris ce GT cette année avec la volonté de fournir une gratuité d'impression pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. C'est l'une des solutions les plus simples pour fournir aux étudiant·e·s des supports de cours gratuitement en laissant une marge de liberté. Malheureusement, ce système doit passer par la DUC et entraîne tout un énorme bordel logistique. Premièrement, il est impossible de savoir si un·e étudiant·e est boursier·ère en début d'année, la plupart recevant leur confirmation plusieurs mois après. Cependant, le système de l'ADAP tend à s'améliorer. Deuxièmement, comment s'assurer que l'étudiant·e imprime bien ses supports de cours, et pas ceux d'un·e autre ou des documents autres. Nous avons répondu qu'après identification de l'étudiant·e, il.elle n'aurait accès qu'à Moodle et au portail de la DUC. Troisièmement, comment empêcher la fraude et l'abus de certain·e·s étudiant·e·s sans système forfaitaire.

Toutes ces questions ont été abordées mais sans trouver une solution réellement optimale qui soit logistiquement viable pour la DUC et financièrement pas trop chère pour l'UCLouvain. Pour les années suivantes, il faut continuer sur ce GT et pousser pour dépasser cette frayeur de l'étudiant·e fraudeur·se. Obtenir un système simple et avantageux pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

3. Balance ton Job

La campagne "Balance ton Job" est celle qui m'a le plus accaparé, moi et ma commission cette année. Elle a commencé par une simple récolte de témoignages auprès des étudiant·e·s vis-à-vis de maltraitance dans leurs jobs étudiants. La récolte a été compliquée mais a permis de compiler 100 témoignages sur différents types d'abus.

Dans un second temps, j'ai également pris contact avec les jeunes syndicales dans le but d'établir une procédure centralisée par l'AGL pour mettre les étudiant·e·s victimes d'abus en contact avec des personnes compétentes juridiquement, ce qui a été un succès.

L'enjeu de l'année prochaine sera d'absolument visibiliser un maximum cette procédure auprès des étudiant·e·s.

L'objectif de cette campagne était de donner de la force aux étudiant·e·s pour pouvoir se défendre face à leurs employeur·se·s, ce qui passe par une connaissance de la législation encadrant le job étudiant mais également par la connaissance des moyens de défense.

Pour la suite de la campagne, il était prévu de sortir des vidéos compilant quelques témoignages ainsi que des informations sur la légalité de certaines choses mais également de créer une sorte de label pour les employeur·se·s permettant de référencer les bons des mauvais. Malheureusement, le confinement nous a empêché d'aller plus loin dans la campagne.

Avec le recul, ça n'a pas été une campagne très visible. Je pense qu'un problème d'organisation de ma part en est la principale cause. Le choix de commencer également par une récolte de témoignages n'était en fait pas très judicieux car peu entraînant.

Les enjeux, pour moi l'année prochaine, sont de visibiliser la procédure AGL, de revitaliser la page Facebook, d'écrire une note de position fondatrice sur le job étudiant et de pousser pour que la FEF crée un service d'aide juridique pour les étudiant·e·s jobistes.

4. La commission sociale

La gestion de commission a vraiment été mon point faible cette année. Je n'ai pas réussi à former suffisamment les membres pour qu'ils·elles puissent s'émanciper et être plus autonomes dans leur travail. J'ai été très dirigiste dès les débuts, ce qui a entraîné une commission assez passive. Au Q2, j'ai vu beaucoup de changements et ai pu observer un regain d'investissement pour certain·e·s.

Dans les années à venir, je pense qu'un travail sur la commission doit être fait plus en profondeur et qu'une réflexion sur la répartition des tâches est nécessaire.

5. Le CASE

Ce fut une année de CASE assez compliquée, avec les changements de Vice-recteur, les relations au CASE ont été assez compliquées. Je pense qu'en tant que chef de délégation, j'ai reproduit la même erreur qu'avec la commission. J'ai pris beaucoup de responsabilités sur les épaules et ma délégation n'a pas eu assez d'espace pour se former et prendre des initiatives. Il est pour moi très clair que cette instance est totalement inexploitée et que la délégation devrait devenir un vivier de réflexions sur beaucoup de dossiers et thématiques chers à l'AGL.

Selon moi, il faut redémarrer le travail de lobbying interne auprès des membres du personnel pour éviter un rapport trop conflictuel. Mais également faire des réunions de délégation régulière leurs permettant de comprendre les enjeux derrière le CASE et les encourager un maximum à lancer des dossiers à chaque CASE.

SECTION 3. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. *Projet : Fossil Free UCLouvain*

1.1. Objectifs poursuivis

- L'objectif général était d'investir les personnes présentes dans la commission transition écologique dans un projet qui les tenait à cœur. Le défi était d'organiser un sit-in en seulement quelques semaines.
- L'objectif du projet en soi était de faire prendre conscience à l'université qu'elle avait promis une politique de désinvestissement de ses placements non éthiques dans les énergies fossiles. Pour cela, la commission a décidé d'organiser un sit-in qui visait à mobiliser le plus de personnes possibles et à faire de bruit dans le but que l'université se rappelle ses engagements.
- L'action avait 4 objectifs qui ont été développés dans un manifeste afin de mobiliser la communauté universitaire :
 - Un calendrier ambitieux de désinvestissement ;
 - Que même les placements à court termes se fassent dans des banques éthiques ;
 - Une meilleure gouvernance du comité financier ;
 - Que l'université pense avant tout à des projets promouvant une société durable et solidaire (et ne pas penser seulement à son capital).
- Objectif communication : Pour amener du monde le jour de l'action, il a fallu mobiliser les étudiant·e·s et la communauté universitaire :
 - Pour les étudiant·e·s, la commission a imaginé des affiches qui ont servi lors de plusieurs clashages. Ensuite, un planning de descentes d'auditoires a été établi.
 - Pour la communauté universitaire : Nous avons écrit un manifeste qui a été relayé dans les différents corps, facultés, ... de l'université.
 - Pour la presse : Un communiqué de presse a été envoyé.
- Intégrer les KAP's de la plateforme développement durable dans la création de l'évènement.
- Ecriture d'un "manuel" : Comment j'organise un event/manif.

1.2. Objectifs atteints ou non-atteints

- Mobiliser une commission : L'objectif a été atteint, une quinzaine de personnes sont venues chaque semaine pour organiser l'action. Le jour même, la plupart des membres de la commissions se sont mobilisé·e·s toute la journée. Ils-elles ont tou·te·s géré leur travail car au niveau logistique, il n'y a eu aucun problème et l'action s'est bien déroulée.
⇒ *Objectif atteint.*
- Objectifs au sein de l'université : D'une certaine manière, les objectifs ont été atteints. L'action a retenti auprès des institutions de l'université. Le CA devrait proposer un calendrier de désinvestissement prochainement. De plus, il faut l'université a finalement investi dans NewB (ce qui s'inscrit dans l'objectif n°4), même si ce n'est pas la commission qui s'est bougée sur ce dossier.
⇒ *Objectifs atteints mais des choses doivent bouger institutionnellement.*

- Objectifs communication : Les objectifs ont dans l'ensemble été respectés. Les clashages se sont bien déroulés, les descentes d'auditoires aussi même si une bonne partie n'ont pas été faites. Concernant la communauté universitaire, nous avons récolté plus de 200 signatures grâce à notre manifeste. Le CP a aussi bien fonctionné car l'action a été reprise une dizaine de fois dans la presse dont des articles dans Le Soir, La Libre, L'Avenir, ... Le jour de l'action, se sont près de 200 personnes qui étaient présentes : des étudiant·e·s, des professeur·e·s, des citoyen·ne·s, ...
⇒ *Objectif atteint sauf pour les descentes d'auditoires.*
- Objectif intégrer les KAP's : Les KAP's de la plateforme ont été intégrés dans l'action grâce aux réunions de la plateforme. Ensemble, nous avons établi le déroulement de l'action symbolique. De plus, nous avons organisé un "atelier banderole" qui a mobilisé une quinzaine de personnes : KAP's et membres de la commission TE. Le jour de l'action, certain·e·s membres des KAP's ont aidé à l'installation et à l'accueil des personnes. Malheureusement ; par peur de se confronter à l'université, certains KAP's ont décidé de ne pas venir avec leurs polos. Cependant, ils·elles étaient présent·e·s
⇒ *L'objectif est globalement atteint.*
- Écriture du manuel : Je n'ai pas eu le temps mais je le ferai.
⇒ *Objectif non-atteint mais sera fait.*

1.3. A améliorer (ou à en conclure)

- Les descentes d'auditoires : Il faut y porter plus d'attention car c'est réellement ça qui amène du monde.
- Communication avec les gens sur place le jour de l'action : Le jour d'action, il faudrait nommer 2 ou 3 personnes qui se chargeraient d'aller parler aux gens qui regardent l'action. Lors du sit-in, il y avait pleins de gens qui regardaient ce qu'il se passait mais ne savait pas forcément pourquoi il y avait une manifestation. Ces personnes seraient donc en charge d'aller expliquer aux gens ce qu'il se passe et les motiver à rejoindre l'action.
Le manuel devrait aider à ce que ce genre de problèmes pratico-pratique ne se passent plus, mais on aurait dû être mis·es au courant plus tôt qu'il fallait rendre un dossier à la ville. On a quand même su bien gérer ça au final donc plus de peur que de mal.
- Pas hésiter à commencer la communication au plus tôt possible.
- Encore plus de monde, ça aurait été cool quand même.
- Des liens ont été créé avec le CorSci, ils·elles ont relayé le manifeste et on accepterait de faire un discours le jour même.
- À retenir : Les fumigènes, c'est vraiment cool.

2. Guide manifestation

2.1. Objectif poursuivi

Suite à la manifestation Fossil Free l'objectif est d'écrire une sorte de guide pour l'organisation d'actions. L'idée était de présenter ce dossier en conseil et de le laisser à disposition des membres de l'AGL et autres collectifs.

Objectifs atteint ou non

Le guide est toujours en cours d'écriture, il devrait être fini quand j'aurai le temps.

⇒ *Objectif presque atteint.*

3. Participation à la conférence "Move for Tomorrow"

3.1. Objectif poursuivi

- Marthe Nyssens (pro-rectrice à la transition et société) a demandé aux étudiant·e·s siégeant au CoDD (Conseil du Développement Durable) de participer et d'intervenir lors de la conférence qui a conclu la journée "Move for Tomorrow" le 3 décembre dernier.
- "Conférence-panel sur le thème 'Les Belges face à l'urgence climatique' réunira Éric Lambin, professeur à l'UCLouvain et à Stanford University, géographe et spécialiste de l'environnement et Sandrine Dixson-Declève, co-présidente du Club de Rome".

3.2. Objectif atteint ou non

Après l'intervention des participant·e·s, nous avons pu les rejoindre devant le public afin de leur poser des questions que nous avons préparées à l'avance. Nous avons ainsi pu échanger avec Sandrine Dixson-Declève et Eric Lambin et avons pu lancer le débat dans l'auditoire.

⇒ *Objectif atteint.*

4. Visite de la Reine à la LSM en mai

4.1. Objectif poursuivi

Dans le cadre d'une visite de la Reine Mathilde à la LSM pour une journée consacrée aux SDG's, j'avais été contactée par une personne de la LSM pour participer et intervenir à cette journée avec la commission. Nous étions sensé·e·s créer une affiche, faire quelque chose de créatif sur "comment en tant qu'étudiant·e·s nous voyons les SDG's".

4.2. Objectifs atteint ou non

Par faute de covid-19, cet évènement a été annulé.

⇒ *Objectif non atteint (covid-19).*

5. Participation à la conférence “Colloque international femmes et jeunes: Justice climatique”

5.1. Objectif poursuivi

Le colloque a eu lieu le 3 mars dernier à l'Aula Magna. Le collectif des femmes (organisateur de l'événement) m'a demandé de participer au premier panel de la journée : “Les femmes victimes et actrices du changement climatique”.

5.2. Objectif atteint ou non

J'ai donc bien participé à la conférence, et notamment pour parler de l'action Fossil Free que la commission transition écologique avait organisée quelques mois plus tôt. J'ai pu également parler de ma place en tant que femme militante pour une justice climatique au sein de mon université. Ce colloque fût hyper enrichissant pour moi, j'ai eu l'occasion de parler parmi des femmes indigènes latinoaméricaines qui militent contre les politiques de Bolsonaro au Brésil et contre les politiques d'exploitations du sol au Salvador, une députée européenne, ... Je me suis sentie toute petite face à ces femmes si impressionnantes et elles m'ont encore plus motivée dans mon combat

⇒ *Objectif atteint.*

6. Ré-écriture de la “note DD”

6.1. Objectif poursuivi

- En vue de l'ouverture de GT au sein du CoDD pour l'écriture du Plan Transition de l'UCLouvain. Il semble “nécessaire” de remettre à jour la note DD écrite il y a de ça plusieurs années. L'idée n'est donc pas d'écrire une nouvelle note mais bien de retirer certains points s'ils ne sont plus valables, en rajouter, en clarifier, ... Les étudiant·e·s présent·e·s dans les différents GT pourront donc se baser sur cette note “mise à jour” lors des discussions.
- L'objectif était de réécrire et de remettre à jour la “Note DD” qui a été écrite il y a quelques années. Le but était de pouvoir positionner et définir les futurs enjeux de la commission transition écologique par exemple sur le dossier “mobilité”.
- Nous avons donc consacré les premières réunions de commission du Q2 à établir les points que nous voulions aborder dans cette note et nous nous sommes réparti·e·s en différents groupes afin d'être plus productif·ve·s : Contexte général, mobilité, bâtiments & énergie, gestion des déchets, alimentation et enseignement.

6.2. Objectif atteint ou non

Les différents groupes avaient été créés, nous étions occupé·e·s de commencer à écrire chacun·e nos parties. Cependant, le covid-19 est arrivé dans nos vies. Suite au covid-19 et suite à des raisons personnelles, les réunions de commissions ont donc pris fin et je n'ai pas eu la force de les continuer par internet. J'ai un peu lâché ma commission au début du confinement et je n'ai pas eu la force de les reprendre par la suite.

⇒ *Objectif non atteint alors que ça aurait pu être possible.*

7. GT du CoDD

7.1. Objectif poursuivi

Dans l'objectif de la rédaction du Plan Transition de l'UCL, le CoDD et la pro-rectrice Marthe Nyssens ont lancé l'ouverture de différents GT dans le but de rédiger ce plan. Les étudiant·e·s ont été inclu·e·s dans ces GT. L'idée était de faire une réunion ensemble pour s'accorder et décider d'une position commune.

7.2. Objectif atteint ou non

Suite à des raisons personnelles, j'ai un peu lâché l'affaire et cette réunion n'a pas eu lieu. De plus, je n'ai pas pu participer à la première réunion de mon GT car c'était un jour d'examen, ni à la 2e car elle tombait le jour du colloque international avec le collectif des femmes.

⇒ *Objectif pas vraiment atteint.*

SECTION 4. MULTISITE

La responsabilité multisite est sans doute une des responsabilités les plus compliquées du comité de par le flou qui l'entoure. Bien souvent, elle est laissée à de nouvelles personnes arrivant dans un comité mais pourtant elle requiert une bonne compréhension de la structure de l'AGL.

La façon dont j'ai conçu mon rôle cette année - ce n'est pas la seule façon de le faire - était d'être un relai entre les Conseils étudiants de chaque site et du comité. Un premier travail a consisté à recréer ce lien, leur faire connaître nos moyens, ce dont ils peuvent disposer, etc.

Depuis quelques années le contact avec le CEA de Saint-Gilles, était complètement rompu, je l'ai recréé et j'ai commencé un travail pour les réintégrer dans les instances de l'université et le conseil AGL.

Durant l'épidémie du covid-19 le contact a été accru pour faire remonter les problèmes vers l'AGL et les instances, avec notre appui, le CE de la FUCAM a gagné beaucoup de choses sur leur site.

L'enjeu à court et à moyen terme est clairement la question de la fusion avec Saint-Louis et la réorganisation de notre AGL multisites. Une AGL sans aucun contact avec ses sites est faible car elle est de fait incapable de représenter plus d'un quart de ses étudiant·e·s.

SECTION 5. TRÉSORERIE

Une grande partie de la trésorerie est un travail continu. Sur cet aspect, le contrôle des comptes s'est bien passé vu qu'il n'y a pas eu de problèmes. Les explications documentées arriveront pour la clôture des comptes au conseil. Le travail sur la structure interne légale est sous contrôle et est grandement aidé par l'implication de Donatienne et Frédérique (permanentes de l'AGL) sur le sujet.

D'autre part, j'ai voulu entamer une discussion ce quadrimestre sur la trésorerie de l'AGL dans son ensemble. Je l'ai préparée et je continue de le faire. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de l'avoir avec le conseil et toutes les personnes potentiellement intéressées. J'aimerais qu'elle puisse avoir lieu cet été ou en tout début d'année prochaine. Cela permettrait d'inclure les nouveaux·elles arrivant·e·s à l'AGL et de construire un budget autour des projets de l'année.

SECTION 6. INCLUSIVITÉ

1. Général

Élu au poste de responsable inclusivité lors du conseil AGL du mois de décembre, mon mandat n'aura duré qu'un quadrimestre. Au cours de ce quadrimestre, mon action s'est focalisée sur 3 axes : l'exonération des droits majorés pour les étudiant·e·s internationaux·les, la lutte contre les discriminations à l'UCL et au sein du folklore étudiantin, la modification de la composition et des pouvoirs de la commission de discipline générale de l'UCL, et la refonte de la campagne anti-harcèlement.

Tout au long du quadrimestre, le travail de commission avec la présence de membres des structures suivantes : CHELLN, Angela, COMAC, Centre Placet, CGEI.

2. Commission d'exonération paritaire des droits majorés pour les étudiants internationaux

L'objectif ce quadrimestre était de rétablir le fonctionnement passé de la commission d'exonération : avoir 2 étudiant·e·s et 2 académiques comme décisionnaires afin que l'on puisse pleinement exercer notre mission de défense des opinions, et que les demandes soient systématiquement examinées au cas par cas.

Au début du quadrimestre, un contact fut pris avec le Vice-recteur aux affaires étudiantes afin d'obtenir le nom du responsable de la commission d'exonération, ainsi qu'à la CGEI afin de savoir s'il était possible de travailler avec elle sur cela. Suite à cela, une réunion fut organisée avec la CGEI pour discuter de la question et envisager une stratégie.

Malheureusement, aucune suite n'a pu être donnée à ces prises de contact car la CGEI à Louvain-la-Neuve ne disposait plus d'un comité. Seules restaient Beatriz Gomez et Anaïs Combes. Les académiques n'ont pas non plus répondu à notre sollicitation. La décision a alors été prise de mettre en pause ce dossier car il ne semblait pas possible de le mener à bien sans l'appui de la CGEI, organe de représentation et de défense des étudiant·e·s internationaux·les, et les personnes les plus informées sur le dossier.

3. Lutte contre les discriminations sur Louvain-La-Neuve

Il a été demandé à plusieurs reprises aux associations représentées au sein de la commission de mener un travail de prospection en leur sein ou auprès de leurs publics afin de pouvoir créer une cellule du Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les discriminations à Louvain-la-Neuve.

Faute de personnes motivées et prêtes à s'investir dans la création de cette structure, le projet a été abandonné.

Néanmoins, des contacts ont été pris avec des membres du GCL, de l'Organe, de la Centrale, et de la Fédé afin d'organiser une réunion sur la modification du folklore étudiantin. L'objectif était de les rencontrer pour faire un bilan du caractère discriminant de certains aspects (chants, insignes, propos, etc.) du folklore et échanger ensemble sur les possibilités de modification ou suppression de ces pratiques. Avant toute rencontre

Jean-Gabriel a conseillé d'en discuter avec Robin, tous deux responsables culture et animation.

Contact a été pris avec Robin mais la rencontre n'a pu avoir lieu pour des raisons de divergence de calendrier, puis en raison du confinement. La réunion avec les organismes référents pour l'animation à LLN a du coup dû être annulée également.

4. Modification de la composition et du pouvoir de saisine de la commission disciplinaire générale

En début de quadrimestre, nous avons pris contact avec le représentant étudiant au sein de la commission de discipline générale afin d'avoir un retour d'expérience et d'établir ensemble une stratégie de mobilisation visant à atteindre nos 2 objectifs : l'attribution du pouvoir de saisine de la commission disciplinaire générale à l'AGL pour les thématiques étudiantes et l'octroi d'un 2ème siège effectif à l'AGL.

Ce qui est ressorti de cette discussion est que le rôle de la commission disciplinaire de première instance est réduit dans le nouveau RGEE : le vice-recteur aux affaires étudiantes n'est tenu de la consulter que lorsque la sanction envisagée est le renvoi (temporaire ou définitif), ou à la demande de l'étudiant·e. Le Vice-recteur aux affaires étudiantes peut donc décider qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la procédure disciplinaire s'il estime que les faits dénoncés ne sont pas établis ou ne sont pas de nature à entraîner une sanction disciplinaire, sans que l'étudiant·e ne puisse introduire un recours.

Lors de nos échanges, on m'a également informé qu'étant donné que le règlement disciplinaire est une annexe au RGEE, il ne peut être modifié qu'en suivant la même procédure : au travers du CEFO et du Conseil Académique, lors de son vote en septembre pour l'année à venir.

Au vu de toutes ces informations, la commission a conclu à la nécessité d'élire impérativement le·la représentant·e étudiant·e au conseil disciplinaire lors des Conseils électifs de fin de quadrimestre afin que nos propositions de modifications du règlement disciplinaire soient soumises au vote lors de la première réunion du CEFO et du CA en septembre 2020.

5. Marche dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes

La commission a participé aux réunions et travaux préparatoires de la marche du 6 mars (cf. projet hors responsabilité).

6. Refonte campagne anti-harcèlement et systématisation du plan « Sacha »

Un travail a été mené avec le CORSCI, par l'intermédiaire de Mathilde (SG du Comité), sur la refonte de la vidéo sur la procédure harcèlement car elle était stigmatisante pour les victimes. L'objectif était de dédramatiser cette procédure en évitant le "*victim shaming*" (rappel constant que "vous avez été victime") sans remise en question de l'agresseur. La proposition était que la vidéo intègre des témoignages de l'AGL, Van Hemelryck et

Hilligsman afin de montrer les réalités de harcèlement et intégrer des étudiant·e·s hors UCL, ainsi que mettre l'accent sur le rôle des témoins.

Nous avons été informé·e·s que le réseau des personnes soutien était en train d'être formé. Le rôle des personnes soutien est d'écouter la personne, l'accompagner dans la procédure interne et externe, et être des piliers pour ces personnes. Elle est supervisée par 3 psychologues de l'UCL.

Le CORSCI est allé voir Van Hemelryck pour des raisons de budget et la vidéo était prévue pour sortir mi-mai, mais nous n'avons pas encore eu de retour.

7. Tenue d'un stand AGL

Le 19 mars, il était prévu que notre commission tienne le stand AGL, avec l'appui de l'une ou l'autre association partenaire de la commission. Nous avons prévu d'y organiser le jeu créé par Ida Bomolo, responsable inclusivité en 2018-2019 : "Vis ma vie de personne discriminée".

Tout était prêt mais ce stand a dû être annulé suite au confinement.

SECTION 7. ANIMATION ET CULTURE

1. Général

Tout d'abord, nous avons eu beaucoup moins de travail que prévu étant donné que les activités d'animation ont été annulées à partir de la S5 (Welcome Spring, réunions quality guindaille, subsides, ...). Combiné avec la fermeture de la Salmigondis, le COVID est une grosse menace pour le futur de l'animation à LLN, qui était déjà dans une posture compliquée pour certaines associations (surtout au niveau financier et encore plus concernant les organismes qui étaient financés via des activités qui auraient dû avoir lieu lors du confinement). Si l'on doit retenir quelque chose de cette année, c'est que l'animation peut favoriser le débat à l'université, via l'organisation de conférences, la mise en lumière de certaines problématiques, ... Or, le débat et le sens critique sont mis à mal alors qu'ils sont essentiels au sein d'une université et il faut dès lors mettre en avant tout lieu d'échange. C'est aussi en prenant conscience des problématiques étudiantes qui ressortent lors de ces rassemblements que l'AGL peut mieux défendre et représenter les étudiant·e·s. Ce qui manque à l'université, c'est du débat entre les étudiant·e·s ; les jeunes ont l'habitude de lire et recrachter ce qu'ils·elles lisent sur leurs écrans mais manquent cruellement d'esprit critique. Les pré-pols et les autres lieux de débat sont essentiels au sein de l'UCL et l'AGL peut catalyser cette dynamique.

2. Collaboration au sein du poste

Robin a eu beaucoup de travail au début car Pauline n'a pas pu assumer sa responsabilité comme prévu, mais avec l'aide de Jean-Gabriel, ça s'est bien équilibré pour le Q2, les deux étant complémentaires dans leur connaissance du monde étudiant. Nous avons ressenti que le rôle de responsable animation était peut-être un peu en retrait par rapport aux autres responsabilités car c'est un thème moins "sérieux" et primordial au sein d'une université, mais c'est tant mieux ! Ça apporte un peu de douceur aux discussions et permet aux responsables d'avoir plus de liberté dans leurs démarches. Nous avons tous les deux trouvé que les démarches au sein de l'AGL sont très formelles, notamment la façon de prendre la parole et de donner son avis. Il y a beaucoup de points à traiter, du coup il faut aller vite, et sur certains points, on n'a pas assez de temps pour l'échange, pour discuter plus en profondeur sur l'avis de chacun·e. Très professionnel, très quadrillé mais manque de débat de fond, faute de temps, d'où l'importance de mettre encore plus en avant les lieux d'échanges d'idées sur le fond (Pré-pols, conférences, invitation d'intervenant·e·s.).

3. Nos projets

Le souper collectifs a eu lieu en CASA au début du quadri, il y avait certaines personnes du GCL, de l'organe, du CSE animation et une personne de la Fédé. On part sur de bonnes bases pour organiser la fête des voisins lors des 24h l'année prochaine !

Lors des réunions UniverSanté, nous avons avancé à distance sur les modalités pratiques des t-shirt roses; pictogrammes à afficher dans les salles d'animation, désignation de responsables par salle d'animation, ... Ça va se lancer dès septembre, en fonction de la tournure que prendront les événements, forcément.

Quant au Welcome Spring et la collaboration avec service nettoyage de la ville, un nettoyage des déchets avait été mis en place pour le lendemain de l'événement, impliquant les collectifs. La ville était d'accord de nous fournir du matériel de ramassage/nettoyage. Hélas comme vous le savez, l'évènement a été annulé.

Quant à la Salmi, le COVID a achevé les derniers espoirs de tenue d'événements dans la salle lors de ce quadrimestre (cf. point Salmi).

Nous avons participé à deux groupes des référés, concernant la Carolo (personne s'étant blessée lors d'une soirée qui ne devait pas avoir lieu) et le CI (soirée mousse interdite), et nous avons apporté notre soutien aux cercles tout en s'assurant que les consignes soient bien respectées dans le futur.

Quant aux subsides, nous avons donné quelques conseils à des personnes concernant les subsides, des infos, ... La réunion concernant l'attribution des subsides d'animation a eu lieu en distanciel et les subsides ont préférentiellement été accordés au remboursement d'initiatives ayant été annulées mais dont des frais avaient déjà été engagés.

Finalement, nous avons également participé au jury du carnaval fédé.

4. Pour l'avenir...

L'agenda de l'animation pour l'année prochaine est en train de se construire, en concertation entre les différents collectifs et en fonction des décisions prises et à prendre venant du gouvernement. Nous allons évidemment accompagner les prochains responsables animation et culture afin que la transition se passe dans les meilleures conditions. On pense notamment qu'il est nécessaire de prendre rendez-vous avec les autorités universitaires afin de soutenir financièrement certains projets qui ont été durement touchés pendant la crise du COVID.

SECTION 8. INFRASTRUCTURE

1. Problèmes d'infrastructure

Toutes les fontaines ont été réparées au début du Q1, il y a normalement une équipe qui s'occupe de répertorier s'il y en a qui sont cassées mais il arrive qu'elles restent cassées quand même pendant pas mal de mois. Il suffit d'envoyer un mail au responsable de l'ADPI précisant exactement lesquelles sont défectueuses. L'ADPI a un technicien qui bosse sur le campus qui s'en occupe rapidement.

Pour ce qui est des fontaines manquantes, une fontaine doit avoir été rajoutée normalement dans le bâtiment de l'ILV et il était question d'en mettre une aussi dans les locaux Erasme. Une demande a été faite par les BDE's d'en rajouter une au More, mais la réponse du responsable ADPI à ce sujet n'était pas très claire. Il faudra faire du forcing pour que ce soit approuvé. Bien appuyé sur l'équité et la volonté d'avoir de l'eau potable et non juste celle des toilettes.

Pour ce qui est des autres objets (chaises, tables, micro...) qui ne fonctionneraient pas, il faut envoyer un mail au service des auditorios GPLO. J'avais créé un Google Drive qui a été diffusé sur la page AGL mais aussi sur les groupes de cours avec le partenariat des différents BDE (AGRO, ESPO, FIAL, PSYCHO et Tournai). Les autres BDE n'ont jamais répondu mais la diffusion a été effectuée.

Pour faciliter ce travail, je voulais mettre en place une plateforme en collaboration avec l'ADPI pour que les étudiant·e·s puissent noter tous les problèmes rencontrés en temps réel, ce qui allégerait leur travail et garantirait une réparation plus rapide de ceux-ci. Ils·elles n'ont pas accepté par peur d'être submergé·e· de mails par les étudiant·e·s dont de nombreux qui se répéteraient.

La question n'a pas pu être plus approfondie car le responsable de l'ADPI : Bernard Sine avec qui j'étais en contact est parti à la retraite fin décembre et n'a pas de remplaçant jusqu'ici.

Je pense qu'il serait utile de continuer à creuser la question dans ce sens, une manière qu'une fois un problème déjà remonté, cela bloque la prochaine demande. Enfin, à voir avec eux·elles mais attention à ce que l'AGL ne devienne pas le relais !

Pour ce qui est d'augmenter le nombre de prises dans les auditorios, cela n'est pas possible car il faudrait refaire tous les bâtiments pour cela. Mais ils·elles ont augmenté le nombre de prises dans les couloirs pour que les étudiant·e·s puissent charger leurs appareils électroniques entre les cours et ils·elles avaient comme idée de mettre des boxes que l'on ferme à clé ou sous forme digitale pour charger nos appareils. Un peu sous le même principe que dans les aéroports, on pourrait laisser nos appareils charger en sécurité par exemple sur l'heure du dîner et revenir ensuite les chercher avant le début de notre cours.

Ce serait intéressant de le mettre en place si les étudiant·e·s sont intéressé·e·s par ce projet et de trouver les endroits où ça serait le plus adéquat.

2. Bibliothèques

Pour ce qui est des bibliothèques j'ai rencontré le responsable des bibliothèques de l'UCL : Charles-Henri Nyns. C'est quelqu'un de très à l'écoute des étudiant·e·s. Il s'occupe du planning des horaires d'ouverture de toutes les bibliothèques ainsi que l'allongement de celles-ci en période de blocus. Il a pas mal d'idées de projets, pour cela j'ai demandé plus de transparence pour qu'on puisse les communiquer aux étudiant·e·s. Il est ouvert à rencontrer le comité et/ou les conseiller·ère·s pour en discuter. J'aurais aimé que cela se fasse cette année, il aurait pu nous expliquer en détail les travaux qui étaient en cours à la bibliothèque ESPO ainsi que les salles qui allaient mettre à disposition des étudiant·e·s. Nous l'avons du coup découvert à l'ouverture du nouveau Learning Center qui est magnifique et qui a vraiment ÉNORMÉMENT de prises.

J'ai pu rencontrer Frederick Brodtkom, le directeur de la BST qui m'a parlé d'un ancien GT qui permettrait d'unifier les horaires des bibliothèques pendant le blocus jusqu'à 22h et d'avoir des salles de travail avec une signalétique : travail de groupe, travail individuel.

J'ai donc essayé de comprendre pourquoi le projet n'avait pas été mis en place, j'ai découvert par le biais de Nathalie Dulière (responsable GPLO) que le projet avait été mis en place puis abandonné. Les étudiant·e·s auraient déchiré les papiers de signalétique, ils·elles auraient donc mis sous plexiglace mais les étudiant·e·s auraient dessiné par-dessus et ne respecteraient pas ces signalétiques. Enfin, tout ça a l'air très mélodramatique quand on le dit comme ça mais nous n'avons aucune preuve de la véracité de leur dire. En tout cas, ils refusent de remettre en place un tel projet qui serait compréhensible SI c'est bien ce qui s'est passé.

Pour ce qui est d'ouvrir les bibliothèques jusque 22h, ils·elles ont fait une étude pour noter le nombre d'individu·e·s qui rentrent dans les bibliothèques. Leur étude quelque peu biaisée note le nombre d'étudiant·e·s qui entrent dans la bibliothèque entre 20h et 22h ce qui est effectivement très peu, et non le nombre d'étudiant·e·s encore présent·e·s dans la bibliothèque. En tout cas, dans leur esprit, il n'est pas légitime d'ouvrir aussi tard, et par conséquent, payer quelqu'un·e pour une minorité d'étudiant·e·s. Il avait été question que ce soit des étudiant·e·s sous forme de job étudiant qui s'occuperaient des horaires les plus tardifs, comme c'est le cas à la BST et pour les aider à fermer, les vigiles qui se baladent dans Louvain-la-Neuve seraient là. Apparemment, certain·e·s directeur·rice·s des bibliothèques un peu "old school" refuseraient et ne feraient pas confiance aux étudiant·e·s. Je n'ai pas de noms à balancer mais ça serait dans le bas de la ville askip. Vous comprenez, il ne faudrait surtout pas abimer les beaux livres mais il est tout du moins possible de trouver un compromis. Ils·elles acceptent de laisser des salles extérieures à la bibliothèque avec comme seul matériel des chaises et des tables à disposition des étudiant·e·s jusque minuit.

3. Blocus

Pour ce qui est de la modification des horaires des bibliothèques, Charles-Henri Nyns ne peut pas vraiment faire grand-chose puisque ça a été approuvé par les commissions des bibliothèques où des étudiant·e·s siègent. Donc s'il y a réellement un problème, il vaut mieux directement en parler dans ces commissions bibliothèques avec à l'appui l'avis des étudiant·e·s. C'est ce qui a été fait en PSP ce qui a permis d'augmenter les horaires

d'ouverture pendant le blocus. C'est le moyen le plus efficace en passant par tout en haut, nous loupons toutes les instances décisionnaires et notre voix n'a pas assez de poids.

Pour ce qui est de l'augmentation des salles à disposition durant le blocus ainsi que la possible ouverture de ces salles les jours fériés et le week-end. L'idée a été remontée à la responsable du GPLO Nathalie Dulière. Avec son équipe, ils-elles ont pensé à un moyen de répondre à cette demande. Ils-elles devaient me présenter le projet mi-mars pour sa mise en place au blocus de juin 2020. Mais comment dire, le COVID-19 a pointé son nez. Il faudra donc absolument prendre rendez-vous avec elle début du Q1 prochain pour en parler plus en détail et pour le mettre en place du coup pour le blocus de décembre 2020 si tout va bien d'ici là.

4. GT Espace d'apprentissage

Pour ceux-celles qui auraient loupé les informations, ce GT consiste à créer de nouveaux espaces de Teaching Center, avec notamment la création d'un nouvel auditoire, la transformation de certains auditoires déjà existants en auditoire collaboratif et des salles de 100 personnes. Les auditoires qui devaient être transformés sont ceux de l'Agora, le nouvel auditoire qui va être construit est celui de Vinci. Les autres salles sont éparpillées un peu partout dans Louvain, un exemple d'une qui a été mise en place est la Salmigondis.

Attention, c'est différent de Learning Center, ces salles ne seront pas à la disposition des étudiant·e·s. Il faudra absolument être accompagné d'un·e enseignant·e, le but est de favoriser une nouvelle méthode d'apprentissage, c'est-à-dire en collaboratif. L'avis des étudiant·e·s avait été demandé à ce sujet, Henry Maes devait s'en occuper avec l'aide de sa commission. Ce serait bien que des lignes conductrices plus claires sur le type d'enseignement que les étudiant·e·s préfèrent existent pour pouvoir répondre à ces instances clairement sur le sujet.

Le projet devait être approuvé par les académiques et le rectorat mi-mars, je n'ai pas eu plus de nouvelles à ce sujet.

SECTION 9. OUVERTURE SOCIÉTALE

1. PréPol's

Il y a eu deux prépol's :

- La PréPol n°1 s'intitulait "Collapsologie : et si tout s'effondrait ?". Elle s'est déroulée le 4 novembre 2019 à la ratatouille. Les détails sont dans les archives mais je n'y ai pas accès.
- La PréPol n°2 s'intitulait "Les mouvements sociaux doivent-ils être violents ?". On a pris 3 semaines entre la première réunion de commission là-dessus et la PréPol. Elle a eu lieu le mercredi 27 novembre 2019 de 20h à minuit. Sur l'événement Facebook, il y a 27 participant·e·s et 137 intéressé·e·s, et environ 25 personnes sur place. On explique entre-autre le petit nombre de participant·e·s par la date proche des examens. Cependant, tou·te·s les participant·e·s ont vraiment exprimé leur contentement pour le format et la prépol en elle-même. Les intervenant·e·s ont particulièrement aimé et cela a même fait germer des nouvelles idées pour l'avenir.

Pour les précisions de la PréPol en tant que telle, les détails sont dans les archives.

2. Épicerie solidaire

La projet d'épicerie solidaire s'est construit en plusieurs étapes :

- La première étape a été de trouver l'idée de ce projet et se convaincre que c'était ce que je voulais faire. J'ai trouvé que la thématique d'une épicerie solidaire englobe beaucoup de thématiques qui me tiennent à cœur. En effet, nous y retrouvons la solidarité (Précarité étudiante), la résilience de LLN, l'anti-gaspi, pérennité du projet.
- La deuxième étape était de faire l'inventaire de ce qui existe déjà. À LLN, il y a l'ASBL alimenterre, l'épicerie vent du Sud au Placet, Groupe d'Achat Commun (GAC), panier bio du Kap Vert et je rajoute pour bientôt le frigo solidaire de l'Alimentakot. Ailleurs, il y a l'ASEB (Association pour la Solidarité Étudiant en Belgique) qui a été fondée en 2011 par des étudiant·e·s de l'ULB qui propose un principe d'épicerie solidaire qui a été repris à Woluwe par l'épicerie "Free Alma". Le principe est que l'épicerie fonctionne grâce au bénévolat et aux partenariats avec grandes surface & banques alimentaires. Les étudiant·e·s viennent à l'épicerie tel jour, avec leur carte d'identité et 2, 3 ou 4 € (en fct° de l'épicerie) pour remplir un panier de vivres de première nécessité.
- La troisième étape était la suivante : j'aimais beaucoup l'idée de l'ASEB mais comment faire maintenant ? J'ai dans l'idée d'améliorer l'épicerie vent du Sud du Centre Placet. Actuellement, elle aide, je pense, une vingtaine d'étudiant·e·s par an. J'ai donc été voir le gérant, Andréas Patuelli. Il m'a expliqué la différence entre eux·elles et les épiceries de l'ASEB. Par exemple, eux·elles vendent de tout et pas seulement de l'alimentaire, ce qui complexifie fortement l'accès au grand nombre. Il m'a transféré le document qui explique les objectifs, valeurs, partenaires, etc. du Placet. C'est là que je me suis rendu compte qu'il y avait du boulot et que ce genre de projet se porte sur plusieurs années et rassemble un grand nombre d'acteur·tice·s.

- La quatrième étape était de multiplier les idées et choisir. Avec Simon G., nous avons pensé à avoir un garage/container où l'on ferait cette épicerie en collaboration avec les kap's (de la plateforme DD). En gros, la base serait l'épicerie gérée par l'Alimentakot et toutes les fournitures seraient les activités organisées des kap's qui ont parfois un manque de local pour les faire. Cela centraliserait tout pleins d'activités trop bien et faire de la pub à l'épicerie en même temps, et inversement. Voici une liste d'activités non-exhaustive : dégustation de vin (Oenokot) vente de sylla d'occas (Supportkot), troc de kot (kot oasis), atelier cuisine durable (kap vert), gestion des Talents + sensibilisation (Alterékot). J'ai donc été en parler à la plateforme transition pour entamer la discussion et je me voyais bien construire ça avec elle. Ils-elles étaient assez réceptif·ve·s à l'idée. Cependant il leur manquait vraiment du concret et quelque chose de clair. Après cela, nous étions à la fin du Q1 et Joachim Meeûs (Kap vert) m'a mis en contact avec un certain Pierre Dubuisson.
- La cinquième étape était de changer de projet (encore) et de partenaire. Pierre m'a expliqué l'idée d'une épicerie participative sur le modèle de BeesCoop à Schaerbeek. Le principe étant que c'est un magasin où tou·te·s les client·e·s travaillent 3h/4semaines dans celui-ci. Avec ce gain budgétaire, l'épicerie peut proposer des produits durables à des prix réduits. Les prix ne sont pas réfléchis en "qu'est-ce que le·la client·e est prêt·e à payer?". Tous les produits sont vendus à 20% de marge sur les produits, juste assez pour rendre le magasin pérenne. J'ai adhéré. À partir de là, nous avons commencé les renseignements, l'agrandissement de l'équipe, la création du projet, de l'ASBL, les subsides, etc. De mon côté, en tant que responsable OuSo, j'ai pensé mettre ma commission du Q2 sur ce projet et j'ai essayé. Cependant, je ne savais pas quoi leur faire faire et à part avoir identifié une série d'idées originales pour parler du projet "Poll'n" aux étudiant·e·s, nous n'avons pas réussi à faire grand-chose.
- La sixième étape était d'avancer avec l'équipe. Apprendre à se connaître, imaginer le partenariat avec l'AGL, aller voir Philippe Hilligsman, Marthe Nyssens, le GAC, Alimenterre, Nicolas Cordier (INESU), l'AH (association des habitants), chercher des subsides de partout, créer une communauté, trouver un nom créer une communication claire + logo, créer l'ASBL Poll'n, découper le projet en sous-étapes, contacter les producteur·rice·s, lancer le labomarket sous peu (inch'Allah).

La suite nous dira si nous arrivons à créer la première épicerie participative sur LLN avec sa communauté solidaire et volontaire.

3. Modification des cours d'économie Politique en bac 1

Ce dossier suit le travail entamé par Simon Geshef l'année passée.

Nous avons créé un GT écopol. Nous avons identifié que le premier cours à changer serait celui de spol, huso, soca et comu de bac1 parce que celui-ci est le seul cours d'économie de ces étudiant·e·s. Son impact sur la vision économique de ceux·celles-ci est donc le plus grand.

Nous avons voulu sonder le paysage académique sur la question. Nous avons donc rencontré Sébastien van Belleghem, Matthieu Sauvenier, Florence Degavre,

Jean-Christophe Defrenne, Tiziani Toniolo, Clément Fontant et Olivier Servais, Olivier Malais, échanger des mails avec Pierre Dehez et Rigas Oikonomou.

Après ces rencontres, nous avons présenté une piste de réflexion au bureau du 1er cycle de ESPO. Celle-ci a été entendue dans le sens où les professeur·e·s présent·e·s étaient d'accord avec le fond qui est d'apporter plus de pluralisme dans les cours d'économie. Cependant, elle n'a pas été entendue dans le sens où nous voulions une modification du cahier des charges et elles·eux disent qu'ils·elles vont dire aux professeur·e·s de faire plus attention au pluralisme. Certain·e·s professeur·e·s ont manifesté par après leur adhésion à notre vision.

En conclusion, le dossier est loin d'être terminé et il y a moyen de le porter beaucoup plus efficacement que cette année. Je pense que le problème était que, de mon côté, bien que le sujet m'intéresse et que je le trouve très important, je ne suis ni passionné par cela ni formé. En effet, il m'a fallu énormément de temps pour déceler les ficelles du dossier et encore, je suis encore très loin de le maîtriser et de pouvoir le défendre efficacement. La plupart de mes rencontres étaient aussi une façon pour moi d'apprendre alors que pour être efficace, il faudrait être préparé avant l'entretien, pas après. Ce qui est le plus dommage selon moi, c'est que nous n'avons pas réussi à utiliser le rapport de Rethinking Economics qui est hyper parlant. Nous n'avons pas utilisé cet atout dans toute sa force. Ce groupe nous a permis de nous former plus complètement et facilement, mais encore une fois la formation a été longue sans grand "retour sur investissement".

4. Maison Blanche

4.1. Contexte

La Maison Blanche à côté du lac est vide depuis des années et les projets proposés ont tous été tués dans l'oeuf. Un groupe d'étudiant·e·s et de non-étudiant·e·s ont décidé d'occuper la maison pour en faire un lieu socio-culturel auto-géré. Après des semaines d'occupation et de négociations avec l'UCLouvain lors desquels l'AGL avait une position d'allié du collectif Maison Blanche, la police fédérale expulse les occupant·e·s de la Maison.

4.2. Le dossier

Après cet épisode, les négociations continuent entre l'AGL, le collectif Maison Blanche, l'Association des Habitants et l'INESU.

Lors de la première réunion du 2 février 2020, l'UCL a émis sa volonté de garder la main sur la gestion. Elle veut en faire un lieu de séminaire de 9h à 17h en semaine après la fin des travaux prévue en 2021 (à cause du corona, cette date n'a probablement plus de sens). Le reste du temps les ateliers seraient ouverts et libres.

Il y a eu des questionnements sur la réelle liberté de ce lieu s'il est sous le contrôle de l'UCL. Pourrions-nous réellement tenir toutes les activités que les gens souhaitent, et ce même si cela dérange l'UCL ? Anne Quévité parlait d'un lieu de bien-être et de passage où il y aurait un panel d'activités polyvalentes organisées. Toute la question est de savoir comment garder l'âme et l'unicité de cette maison en contentant l'UCLouvain. La suite de cette affaire était censée être conclue mais le coronavirus a pointé le bout de son nez.

5. Minerval des étudiant·e·s internationaux·les

Le dossier est super important. Le minerval des étudiant·e·s internationaux·les risque de subir une nouvelle hausse qu'il va falloir combattre. Toutefois, je me suis vite rendu compte que je ne comprenais pas tout et que je n'avais ni l'expérience ni la motivation pour porter seul ce dossier.

Spoiler : ce dossier n'a pas du tout avancé. Je pense qu'il faudrait Smarter et se préparer aux décisions politiques futures, aller voir les acteur·rice·s concerné·e·s et les aider dans leurs problématiques quotidiennes.

SECTION 10. RMI

Le poste de RMI, puisque récent, n'a pas encore de forme coulée dans le marbre. Bien qu'au niveau des archives, il soit assez clair quelles tâches sont attribuées, la partie logistique n'est toujours pas bien définie. La gestion du matériel concerne-t-elle aussi les salles AGL, ou bien uniquement les locaux ? Sans compter les nécessités quotidiennes de l'AGL.

Cette année, j'ai décidé de me concentrer, pour la partie archives, sur le suivi des archives. Etant donné que la crise ne nous a pas permis de travailler comme nous l'aurions souhaité, les documents seront archivés physiquement après le déconfinement. Les archives n'étant pas complètes, les nouvelles seront séparées des anciennes en attendant une mise à jour complète des archives. Le but est de faciliter l'intégration des unes dans les autres sans écarter les parties manquantes.

De plus, j'aurais aimé lancer un projet wikipédia de l'AGL. L'un des défauts de l'AGL est la difficulté de transmission des informations au-delà des années, et certains projets bien connus des académiques nous semblent nouveaux alors qu'ils ont déjà été discutés auparavant. Bien qu'il ne soit encore qu'en phase de conception, il permettrait de faciliter l'accès direct des étudiant·e·s aux informations de l'AGL et simplifierait les suivis, puisque les projets seraient listés et expliqués chaque année. Une partie forum n'est pas à exclure.

Concernant la logistique, je me suis uniquement penchée sur les locaux. Plusieurs choses sont à noter : l'apport d'un nouveau tableau blanc et de matériel vidéo au premier quadrimestre, l'organisation d'une journée de rangement général et un inventaire du matériel dans les locaux pour le second. Afin de permettre une meilleure compréhension des archives et de la logistique, j'encourage le/la prochaine RMI à prendre un mandat nécessitant un éventuel recours aux archives afin de mieux en comprendre le fonctionnement et l'utilité.

SECTION 11. COMMUNICATION

1. Réseaux sociaux

Les publications ont été fréquentes sur Facebook. Des membres du comité ont également alimenté Instagram et Twitter, mais de manière beaucoup plus occasionnelle. Les publications qui ont le mieux fonctionné sont celles qui annoncent et expliquent des enjeux du moment (la carte blanche coronavirus, balance ton job, la victoire de la salmigondis, les fontaines, la vidéo des aides sociales en confinement).

Globalement, les sondages (sur les préoccupations étudiantes et puis sur les modalités d'évaluation) ont bien fonctionné : il s'avère que les gens aiment bien donner leur avis quand on prend la peine de le leur demander.

C'est toujours intéressant de donner un feedback des événements (et pas seulement faire du teasing avant qu'ils aient lieu) et aussi d'apporter des éclaircissements sur certaines thématiques (la finançabilité, des aides sociales disponibles, circle U, des événements, etc.).

La communication en quelques chiffres : environ 550 likes de plus sur la page Facebook, chaque publication peut toucher entre 1000 et 25 000 personnes (ça varie beaucoup). Les comptes Twitter et Instagram ont gagné chacun quelques dizaines de likes (ce qui n'est vraiment pas beaucoup, mais on ne les a pas mis en valeur).

2. Vidéos

Plusieurs vidéos ont été réalisées cette année et ont été plutôt bien relayées sur les réseaux sociaux. Malheureusement, trois d'entre elles ne sont jamais sorties, à cause d'un mauvais timing et de complications techniques. A retenir : il vaut mieux être bien organisé·e·s et ne pas voire trop grand en termes de réalisation et de montage.

3. Communication sur le terrain

Les stands ont plutôt bien fonctionné : c'est intéressant de montrer qu'on est présent·e·s sur le terrain pour discuter et demander des avis en temps réel. Sinon, globalement, cette année manquait de descentes d'auditoire.

Des événements tels que les prépol's permettent de visibiliser l'AGL dans une ambiance conviviale. Il faut essayer d'y amener aussi plus de gens qui n'en font pas déjà partie. La pandémie a empêché la réalisation d'autres projets qui auraient pu nous rendre davantage visibles.

SECTION 12. HORS RESPONSABILITÉ

1. Salmigondis

La Salmigondis, pierre angulaire de la culture à Louvain-La-Neuve, devait être en janvier 2020 réaffectée à des fins académiques. Cette décision prise sans concertation met à mal de nombreuses activités culturelles. L'année académique 2018-2019, très peu de choses ont été faites pour faire avancer ce dossier. Dès lors, on était dans une position très compliquée pour gagner quelque chose sur ce point. De notre côté, on a pris beaucoup de temps à comprendre le dossier et on a donc agi très tard. Fin novembre, on a lancé une pétition qui a recueilli quelques 2600 signatures. Suite à cela, des AG ont été organisées qui ont menées à un blocus dans la salmigondis pour garder la salle. Les relations ont été très compliquées avec les autorités académiques et ça a mené à un accord pour le deuxième quadrimestre qui consistait en une gestion en alternance de la salle. Le deuxième quadrimestre nous a amené son lot de surprises avec le coronavirus et le travail n'a pas pu être vraiment continué, ce qui nous a mené à faire simplement un travail de suivi des alternatives en faisant passer une note au CASE. Bref, affaire à suivre.

2. Hausse du minerval des étudiant·e·s hors UE

En gardant la perspective du dégel du minerval en 2022, un travail de fond et de contact a été mis en place cette année pour préparer le dossier. Le projet d'une note commune avec la CGEI était prévu mais la situation du covid-19 et l'absence, du coup, de conseil en perspective pour faire passer cette note a eu raison de notre projet. Néanmoins, des contacts avec la CGEI ont été repris et les choses pourront avancer. A côté de cela, le GT droit majoré de l'UCL va être relancé à notre demande.

3. Élection VRAE

L'un des mandats qui a changé cette année, et non des moindres pour nous, est celui du Vice-Rectorat aux affaires étudiantes. L'élection du VRAE a lieu au CAC. Le travail à ce sujet a commencé dès le début de l'été 2019. Il a d'abord consisté en une recherche de candidates et candidats. A priori, nous avions 4 personnes pressenties ; Marc Francaux, Philippe Hiligsmann, Cécile Delens, et Bernard Dubuisson. Monsieur Dubuisson ayant décidé à la dernière minute de ne plus se présenter. En parallèle, et suite à cette recherche, les discussions avec les 3 personnes restantes ont commencé, afin d'entendre leurs objectifs, leurs priorités, ... bref, leur CV pour la fonction. S'en est suivi l'organisation d'un débat public, et diffusé en live sur la page. Pour ce débat, tou·te·s les étudiant·e·s étaient convié·e·s, notamment les conseiller·ère·s AGL, les délégué·e·s, et les membres de l'animation (qui ont au final constitué 90% des personnes présentes).

A l'issue du débat, un moment où seul·e·s les étudiant·e·s restaient a eu lieu afin d'entendre l'avis du maximum d'étudiant·e·s possibles. A la grande majorité, les étudiant·e·s ont soutenu à titre principal Philippe Hiligsmann. Cet avis coïncidait avec l'avis de la délégation du CAC, et il a donc été décidé que la délégation voterait, dans son ensemble, pour ce candidat.

S'en est suivi un travail de "lobbying" afin de faire comprendre et percoler l'avis des étudiant·e·s sur la question. Lors du CAC, l'avis des étudiant·e·s a été clairement exprimé. Philippe Hiligsmann a été élu sans encombres.

4. Marche 25 novembre et 6 mars et ateliers pancartes

Ces deux marches furent organisées par différents collectifs étudiants et non-étudiants de Louvain-la-Neuve. Les deux ont rassemblé plus de 200 personnes et ont permis de nous unir autour de revendications concernant d'une part la place des femmes de notre université et dans la société en général. Pour défendre les droits des femmes et pour dénoncer les violences faites aux femmes aussi au sein de notre institution, nous avons uni nos voix pour nous faire entendre. Deux beaux exercices d'entraide et de co-construction de ces marches sur le campus de Louvain-la-Neuve. Cette année, le CORSCI et le CHELLN se sont joints à nous pour l'organisation. En marche de la journée du 6 mars, nous avons organisé deux ateliers pancartes et slogans pour préparer ensemble cette marche. Les temps de midi ont été un vrai succès et ont ramené à chaque fois une trentaine de personnes, toutes générations confondues. Une cohésion, un combat et des revendications communes .

5. Locaux AGL

Une partie du mobilier de l'AGL était vieillissant et abimé. Dans le cadre du rangement des locaux (voir plus haut), du nouveau matériel a été acheté et monté. Ceci nous permet (étudiant·e·s et permanent·e·s) de travailler dans un meilleur cadre. Ce genre d'achats paraît parfois superflu et sont donc rares. Pourtant, il est parfois nécessaire d'investir dans un mobilier de qualité qui nous garantit à tou·te·s de travailler ensemble dans les meilleures conditions possibles. A cet égard, plusieurs investissements et aménagements pourraient encore avoir lieu.

CONCLUSION

Ce fut donc une année bien remplie et assez particulière. L'arrivée de la crise du coronavirus a chamboulé l'agenda de l'université et, par conséquent, vu les implications, le nôtre.

L'objectif de l'ensemble de cette année 2019-2020 a été de pouvoir retrouver un contact plus direct avec les étudiant·e·s. Nos actions se sont voulues sur le terrain et visibles pour les défis que rencontrent les étudiant·e·s tout au long de leur parcours. Il était important pour nous d'arriver à se battre pour des minorités d'étudiant·e·s qu'on ne voit pas spécialement au jour le jour. La deuxième partie du Q2 a mis sur la table des enjeux d'enseignement numérique et de précarisation qui seront toujours d'actualité l'année prochaine.

Si tout ne peut pas être étiqueté de réussite ou de victoire, ce bilan représente l'énergie mise par les membres de l'AGL tout au long de l'année et leur disponibilité. Il est rare que l'on aboutisse à des victoires marquées au fer rouge mais on marque un cheminement chaque année au sein de l'université. *Posons-nous toujours la question de savoir à quoi ressemblerait notre enseignement sans des générations de représentant·e·s étudiant·e·s ?*

ANNEXES

1. Revue de presse coronavirus (p.4)

https://www.rtb.be/info/regions/detail_en-raison-du-coronavirus-les-etudiants-de-l-uclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-d-evaluation?id=10487434&fbclid=IwAR0qD87RKqtW_d5a-wDTw4MVxYff8l11g0T941T2FX-q-jQn4mYDAwwE0Dg

<https://www.rtl.be/info/belgique/les-etudiants-de-l-uclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-d-evaluation-1213451.aspx>

<https://www.dhnet.be/dernieres-depeches/belga/les-etudiants-de-l-uclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-d-evaluation-5ea05b609978e21833b2ed24>

<https://plus.lesoir.be/296228/article/2020-04-22/les-etudiants-de-luclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-dexamens>

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200422_01468960/et-si-on-se-passait-de-logiciels-anti-triches-pour-les-examens-propose-l-agl

<https://plus.lesoir.be/296372/article/2020-04-23/la-communaute-etudiante-de-luclouvain-tire-la-sonnette-dalarme>

<https://brabant-wallon.lacapitale.be/548869/article/2020-04-23/la-communaute-etudiante-de-luclouvain-tire-la-sonnette-dalarme>

<https://www.7sur7.be/belgique/examens-a-cours-ouverts-et-sessions-allegees-l-appel-des-etudiants-de-l-ucl~af476ab7/?referrer=https://news.google.com/>

<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/cours-ouverts-proclamation-automatique-les-etudiants-de-l-uclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-d-evaluation-5ea059ef9978e21833b2c567>

<https://www.sudinfo.be/id181153/article/2020-04-22/coronavirus-les-etudiants-de-luclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites>

https://www.levif.be/actualite/belgique/examens-dans-le-superieur-polemique-autour-des-mesures-de-surveillance/article-normal-1282645.html?utm_medium=social_vif&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2FtMsVNZDShOPitE1Zim3ETYqvzffGCKsoxJfht5LCs08GluvaYld6HdQ#Echobox=1588086551

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200428_01470814/examens-les-etudiants-pas-rassures

<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/les-modalites-des-examens-soulevent-un-vent-de-revolte-dans-certains-auditoires-virtuels-5ea6fe759978e21833ef5a08>

https://www.tvcom.be/video/info/societe/coronavirus-l-agl-ne-veut-pas-d-examens-en-auditoire-a-l-uclouvain_26000_89.html

<https://www.dhnet.be/regions/brabant/les-etudiants-de-l-uclouvain-racontent-leurs-galeres-en-confinement-on-doit-se-partager-un-ordinateur-pour-5-5e8a5092d8ad581631bd54ae>

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200505_01472414/seuls-21-54pct-des-etudiants-ont-vote

https://www.rtb.be/info/regions/detail_en-raison-du-coronavirus-les-etudiants-de-l-uclouvain-demandent-une-adaptation-des-modalites-d-evaluation?id=10487434

https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/dans-le-superieur-un-etudiant-sur-5-a-decroche-personne-ne-prend-notre-situation-en-compte-ni-l-ecole-ni-le-gouvernement-5eb43f217b50a67d2e2b53a6?fbclid=IwAR3qxtBuDoJXqTtYQCyuyEsGxu_XaoheMCwCAkFDRatzVxzNetYVGXbTcV

<https://www.dhnet.be/actu/belgique/dans-le-superieur-un-etudiant-sur-5-a-decroche-personne-ne-prend-notre-situation-en-compte-ni-l-ecole-ni-le-gouvernement-5eb4eac59978e23845c6a5e9>

https://m.lavenir.net/cnt/dmf20200519_01476180/des-etudiants-de-l-uclouvain-sont-en-detresse-psychologique?goto=%2Fcnt%2Fdmf20200519_01476180%2Fdes-etudiants-de-l-uclouvain-sont-en-detresse-psychologique&fbclid=IwAR0-JKXUnj4DIQ9erzv_pKdrKhybiPz4INvow97V1LezUahmzMX6QUQYMw

<https://plus.lesoir.be/301903/article/2020-05-19/examens-distance-les-couacs-se-multiplient-et-le-stress-grandit?fbclid=IwAR03jA1PHuxzLDcelyJxJtYsDDpXkmpoQUYCHDTHe0HSqaxSjZP3D55axtw>

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200519_01476180/des-etudiants-de-l-uclouvain-sont-en-detresse-psychologique

<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/couacs-lors-d-examens-a-l-uclouvain-nous-demandons-l-abandon-pur-et-simple-de-l-utilisation-de-testwe-5ece4fc27b50a60f8bdab746?fbclid=IwAR1NhcMbdBzkxs7R9qEVMgoiEmMVz-8PkXNSW-3aD3Wz0LGTvFkkaCpLcCM>

<http://rtv.auxipress.be/ExternalVideo/Alert?id=ttxK0hRZpI0%3D&lang=fr>

<http://rtv.auxipress.be/ExternalVideo/Alert?id=zAiW-NiCI0g%3D&lang=fr>

<https://www.7sur7.be/belgique/les-etudiants-de-l-uclouvain-veulent-l-abandon-total-du-logiciel-d-examen-a-distance-testwe~a32f17f3/>

http://www.vivreici.be/article/detail_examens-a-distance-apres-une-serie-de-problemes-l-uclouvain-renonce-a-un-logiciel-conteste-pour-certains-examens?id=422707

<https://www.lameuse.be/568507/article/2020-05-27/testwe-le-logiciel-qui-rend-fous-les-etudiants-de-luclouvain>

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200527_01478219/l-agl-demande-a-l-uclouvain-d-abandonner-purement-et-simplement-l-utilisation-de-testwe

<http://rtv.auxipress.be/ExternalVideo/Alert?id=Kfs6CxoC0jo%3D&lang=fr>

2. Mémoire de revendications (p. 4)

Contexte général

Après bientôt 2 semaines de confinement, nous avons la confirmation que l'université donnera cours en ligne jusqu'à la fin de cette année académique. Cette annonce tombe alors que nous sommes encore en train d'évaluer l'impact que cette situation d'épidémie a sur la population étudiante. Et une constatation est certaine, les problèmes que cette situation complexe pose sont extrêmement variés, et beaucoup sont encore aujourd'hui sans réponse appropriée, que ce soit au niveau communautaire ou universitaire.

Les revendications qui sont écrites ici ont pour but d'apporter des éléments de réponse à nos interlocuteur·rice·s communautaires et universitaires. L'objectif est de faire comprendre ce que vivent, craignent, et veulent les étudiant·e·s de l'UCLouvain. Car cette situation inédite est encore très peu comprise, et il est de notre devoir de faire en sorte que les réactions face à celle-ci prennent en compte la diversité des enjeux visés par nos revendications.

Les revendications présentées ici sont faites sur base des informations récoltées au cours du 25 mars. Elles sont à amener à évoluer en fonction des décisions futures de nos gouvernements et de nos autorités universitaires.

Revendications en matière d'enseignement

Contexte

Les revendications décrites ci-après ont été construites par l'AGL et ont été présentées aux BDE's lors d'une réunion du mercredi 25 mars, les BDE's riches de leurs expériences de terrain ont consenti à partager leur expérience et leurs commentaires. Il s'avère que ces mesures de confinement impactent fortement les enseignements. D'une part, un certain nombre d'étudiant·e·s n'a pas accès à des conditions matérielles suffisantes pour suivre les cours en distanciel. D'autre part, l'apprentissage sous toutes ses formes est affecté (cours, TP, stages, ALR, mémoire,...) et globalement sa qualité est amoindrie. Parfois, certaines activités ne peuvent simplement plus se tenir.

En premier lieu, précisons ce qui concerne les aspects matériels. Nous constatons différentes situations. D'emblée, il faut dire que dans l'ensemble, les étudiant·e·s sont nombreux·ses à ne pas avoir un cadre de travail de qualité à leur domicile, bien qu'il soit difficile d'agir dans l'immédiat pour tous ces cas, c'est un élément à garder à l'esprit. Dans ce sens, pour toute une série de raisons liées à la vie privée et familiale de ces étudiant·e·s, il se peut que leur vie académique soit affectée. Deuxièmement, il y a un certain nombre d'étudiant·e·s qui n'ont pas d'ordinateurs et/ou de connexion wifi qui leur permette de suivre leurs cours. A cet égard, on trouve des étudiant·e·s dans cette situation sur les sites de l'UCLouvain et parmi des étudiant·e·s qui ont quitté les sites.

En second lieu, abordons les questions d'apprentissage. Tout d'abord, il faut noter qu'une série d'activités sont organisées actuellement en distanciel, mais de manière parfois très différente. Dans tous les cas, nous entendons insister sur le fait que l'organisation de cours virtuels, a fortiori dans l'urgence, implique que la qualité de ces cours baisse. Dans ce sens, les modalités telles que celle de l'auto-apprentissage ne sont pas acceptables.

Ensuite, pour ce qui est des activités d'apprentissage qui ne peuvent être organisées en distanciel, différentes solutions peuvent être envisagées : le report au troisième quadrimestre, le report à l'année académique suivante par prolongation de session, la proclamation automatique. Nous nous positionnons en faveur de cette dernière en ce qu'elle est celle qui met le moins en danger les étudiant·e·s. La deuxième solution pourrait être envisageable pour les étudiant·e·s en dernière année diplômante et pour qui les activités sont absolument nécessaires, comme les mémoires ou TFE par exemple. Néanmoins cette solution ne saurait s'appliquer qu'à condition qu'aucun minerval supplémentaire ne soit à la charge de l'étudiant·e et qu'il puisse être diplômé·e au terme de cette session prolongée. Cette option ne serait en aucun cas imposée aux étudiant·e·s, cela doit rester un choix. La première solution est, enfin, inacceptable, en ce qu'elle est extrêmement défavorable aux étudiant·e·s, tant parce que les étudiant·e·s qui jobbent l'été se verraient discriminé·e·s que parce que les étudiant·e·s en général ont besoin d'un moment de repos nécessaire à leur santé mentale.

Puis, pour ce qui concerne les évaluations; à cours de moindre qualité, nous demandons une évaluation adaptée. Si les examens venaient à s'organiser en distanciel, il faudrait s'assurer que chacun·e ait les moyens matériels de passer ces examens dans les bonnes conditions (sans quoi les examens ne pourraient se tenir). Dans ce sens, nous recommandons d'appliquer une évaluation qui vérifiera la maîtrise plus que l'assimilation brute des connaissances : des examens en ligne à domicile à cours ouvert. Notons que les évaluations n'existent pas qu'en cours de cursus, mais également avant pour certaines formations (examen d'entrée en médecine et en ingénieur civil). Les élèves du secondaires n'auront pas reçus les enseignements nécessaires pour passer cet examen. Cette situation aggrave le constat d'un enseignement secondaire inégalitaire en Fédération Wallonie Bruxelles. La solution la plus juste nous semble donc de ne pas organiser les examens d'entrée et de financer massivement une remédiation de qualité.

De plus, en matière de dispositifs d'amélioration de la réussite, les activités doivent être le plus possible maintenues. Celles-ci sont nécessaires à la réussite des étudiant·e·s en ces temps difficiles. D'ailleurs, pour compenser d'éventuelles lacunes issues de cette situation, nous appelons à ce que soient organisées des remédiations de grande ampleur l'an prochain sans qu'elles ne surchargent le programme des étudiant·e·s. Nous suggérons aussi le maintien d'un Pack en Blocage mais en distanciel où des modules concernant l'apprentissage distanciel seraient proposés.

En troisième et dernier lieu, cette période de confinement et ses conséquences, malgré tous les efforts que nous mènerons, auront des retombées certaines sur la réussite des étudiant·e·s. Se posent alors au moins les questions des problèmes de finabilité et d'inscriptions des crédits de mémoire au PAE (suite fef aux modifications du décret paysage de Fourre-Tout III). Nous demandons donc qu'à situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles : cette année ne compte pas dans ces calculs administratifs.

Nos revendications

Au regard des éléments mentionnés ci-dessus, nous demandons de :

1) Fournir à chaque étudiant·e les conditions matérielles d'un enseignement de qualité. Cela passe par :

- un fonds permettant aux étudiant·e·s de se doter d'une connexion internet de bonne qualité.
- des ordinateurs mis à dispositions des étudiant·e·s qui en ont besoin.
- des locaux informatiques pour des cas spécifiques dans le respect des normes sanitaires.

2) Informer le plus grand nombre d'étudiant·e·s des mesures mises en place pour leur fournir des conditions matérielles d'étude et sur la tenue des examens.

3) La mise en place le plus rapidement possible de support de cours par les professeur·e·s.

4) Encourager les professeur·e·s à ne pas s'engager dans l'auto-apprentissage et poursuivre dans la direction de les former à des méthodes d'apprentissage distanciel les plus pédagogiques possibles.

5) Maintenir les dispositifs d'ALR et en fournir plus pour faire face aux difficultés pour les étudiant·e·s d'un enseignement distanciel.

6) Ne pas organiser d'activité d'apprentissage supplémentaire au troisième quadrimestre.

7) Mettre en place une proclamation automatique des activités d'apprentissage qui ne peuvent être évaluées en distanciel. Exception envisageable pour certaines activités qui concernent des étudiant·e·s en dernière année diplômante, à condition qu'aucun frais d'inscription supplémentaire ne s'applique. Pour les étudiant·e·s en dernière année, iels doivent avoir le choix de reporter ou non leur activité en lien avec leur mémoire. Cela doit être une possibilité et non une obligation.

8) Dans la mesure du possible , rendre un accès aux bibliothèques pour que des emprunts de documentations et de livres soit possible.

9) Organiser des évaluations distancielles à cours ouvert à domicile. Attention mise sur les examens ou cela n'est pas envisageable, des alternatives doivent être trouvées.

10) Ne pas organiser d'examen d'entrée et compenser avec une remédiation de qualité. (communautaire).

11) Organiser des activités de remédiations l'an prochain en considérant la charge de travail des PAE des étudiant·e·s.

12) Ne pas tenir compte de cette année dans les calculs administratifs d'éligibilité aux études. (communautaire).

Revendications en matière de questions sociales

Contexte

Ce document est produit par l'AGL suite à un Google form lancé en début de confinement pour faire un état des lieux des problèmes sociaux/financiers que les étudiant·e·s rencontrent en période de confinement. Les universités ont annoncé leur fermeture prolongée, aussi la possibilité que le confinement dure bien au-delà des deux semaines devient plus que probable. Ces événements plongent beaucoup d'étudiant·e·s dans une situation désespérée et très stressante. Cette absence de revenu révèle une nouvelle

catégorie d'étudiant·e·s précarisé·e·s en plus de celle des étudiant·e·s bénéficiant d'aides sociales : celle des étudiant·e·s subvenant à leurs besoins grâce à leurs jobs étudiant.

Ces étudiant·e·s représentent une population avec plusieurs profils. Les premier·ère·s sont les étudiant·e·s boursier·ère·s qui en général complètent leurs revenus grâce à leurs jobs étudiant. Les second·e·s sont les étudiant·e·s internationaux·les n'ayant pas accès aux aides sociales, on les dirige de manière privilégiée vers un job étudiant. Les troisièmes sont les étudiant·e·s qui n'ont aucune aide sociale mais qui payent l'entièreté de leurs frais sans aide parentale. Les quatrièmes sont les étudiant·e·s qui aident leurs parents à payer une partie des frais de leurs vies universitaires en leurs versant une partie de leurs salaires ou en payant les frais plus quotidien (alimentation, hygiène, déplacement, frais médicaux,...). Tous ces étudiant·e·s sont très gravement impacté·e·s par les mesures de confinement à différents degrés mais se considèrent à 90% en difficulté financière.

Problèmes précis les plus fréquents

Les problèmes les plus récurrents concernent principalement les loyers, qui sont, soit impossible à payer par l'étudiant·e·s qui en assument la totalité des frais grâce à son job étudiant, soit placent les parents en grande difficulté financière car les frais étaient partagés avec l'étudiant·e. Les frais quotidiens représentent le second problème car ceux-ci sont en général assumés par les répondant·e·s, beaucoup d'étudiant·e·s déclarent donc devoir faire l'impasse sur leurs supports de cours, les réparations de leur PC (pourtant nécessaire pour suivre les cours), les frais médicaux, les produits d'hygiène, leurs abonnements wifi/téléphonique. Le troisième problème concerne les frais d'inscriptions à l'université, en effet beaucoup d'étudiant·e·s jobbent pour économiser et pouvoir payer ses frais de minerval. La situation est d'autant plus grave pour les étudiant·e·s qui doivent payer des droits majorés et économiser 4175€, ce qui est impossible pour certain·e·s qui comptaient sur leurs jobs étudiant.

Situation révélatrice de plusieurs problèmes

Cette situation met en lumière une réalité qui jusque-là était assez peu adressée par les politiques sociales de l'université : la dépendance de certains étudiant·e·s à leurs revenus venant de jobs étudiants. Ces étudiant·e·s qui jusqu'ici s'en sortaient grâce à ces revenus deviennent aujourd'hui des personnes très fragilisées financièrement. Ce qui est tout bonnement impossible à gérer en ajoutant le stress des cours et une anxiété ambiante en cette période de crise.

Le deuxième problème qui a été révélé par notre sondage est le manque d'informations dont les étudiant·e·s disposent pour demander de l'aide. La majorité des étudiant·e·s contacté·e·s n'avaient pas connaissances d'une aide possible venant du service d'aide. Selon nous, la raison principale est que ces étudiant·e·s n'ont jamais eu recours aux aides sociales et ne connaissent donc pas les démarches à faire. La seconde raison est que peu d'informations allant dans ce sens ont été communiquées par l'université. En étant très réaliste nous constatons à l'AGL que nos canaux d'informations touchent une relative minorité d'étudiant·e·s ce qui nous laisse penser que la quantité d'étudiant·e·s est en réalité beaucoup plus grande. C'est pourquoi il devient de plus en plus urgent de fournir une communication adressée à tou·te·s les étudiant·e·s.

Nos revendications

- 1) La mobilisation d'aides exceptionnelles suivant une procédure simplifiée à destination des étudiant·e·s en difficulté financière à cause des mesures de confinement et de l'absence de revenus provenant de leurs jobs étudiant.
- 2) Une communication à tou·te·s les étudiant·e·s sur l'ensemble des aides que peut fournir l'université.
- 3) Suppression des loyers des kots pour les étudiant·e·s durant la période de confinement.
- 4) L'université ne pouvant pas prendre en charge l'entièreté des aides, nous demandons qu'elle apporte un soutien officiel à la FEF pour la demande d'une enveloppe fédérale pour aider les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas d'aides (ex : chômage technique, etc...)
- 5) Etablir une liste d'étudiant·e·s ne pouvant pas payer le minerval de l'année prochaine en vue d'absence de revenus et leurs fournir des garanties pour qu'ils puissent poursuivre leurs études l'année prochaine.

Mars 2020

3. Co-écriture de demandes communes avec BDE (p.6)

1. Nous demandons que dans le calcul de la finançabilité , cette année **ne soit pas prise en compte** si elle porte préjudice à l'étudiant-e.

2. **Nous nous opposons à la possibilité de surveillance virtuelle des étudiant-e-s.** Nous demandons l'interdiction de l'utilisation de cette fonctionnalité par les professeur-e-s. Cette pratique porte préjudice au respect de la vie privée des étudiant-e-s et de par son utilisation, apporte du stress non nécessaire lors de la réalisation de l'examen. En outre, nous nous opposons à toute forme de surveillance des étudiant-e-s durant leurs examens qui, d'une part, violerait leur droit à la vie privée et, d'autre part, qui pose d'importantes interrogations vis-à-vis du RGPD.

3. **Nous demandons qu'un maximum d'examens se déroulent à cours ouverts** - que lesdits cours doivent être clairs, complet et consultables facilement lors de l'examen - et qu'on privilégie des examens qui s'assurent de la compréhension de la matière plutôt qu'une restitution de connaissance. Ce type d'examen se trouve être moins anxiogène pour les étudiant-e-s en cette période déjà extrêmement stressante pour l'ensemble de la population. Le jury doit s'assurer que les critères de réussite de ce type d'examen ne soient pas plus exigeants que ceux prévus initialement et qu'il ne couvre que la matière vue en « cours ». Il est donc envisageable de passer par des examens à cours ouverts, des *take home exam* ou de travaux tout en respectant un équilibre entre les formes d'évaluations.

4. **Nous demandons un allègement des sessions d'examens** et que les examens en ligne soient réduits à un maximum 2h (voire à une série de bloc de moins de 2 heures avec pauses entre les blocs). Cette préoccupation se base sur la fatigue plus importante que représente un examen à distance que son équivalent en présentiel et sur les risques réels pour la santé de certain-e-s étudiant-e-s plus fragiles au niveau ophtalmologique.

5. **Nous demandons pour tous les examens que la relecture des questions soit possible, cela inclut aussi leur réécriture ou qu'on puisse les compléter au fur et à mesure de l'examen.** Il est extrêmement stressant de ne pas pouvoir revenir en arrière ni de pouvoir se relire lors de la résolution d'un examen. L'interdiction de revenir en arrière, l'obligation de répondre dans un ordre précis aux questions et l'interdiction de corriger ses réponses empêchent également une gestion correcte du temps par les étudiant-e-s et risque fort de les empêcher de répondre au maximum de leurs capacités et donc de ne pas représenter correctement leurs compétences.

6. **En cas d'impossibilité de suivre, de donner ou d'avoir un cadre d'enseignement suffisant, nous demandons la possibilité d'un examen formatif et non certificatif, accompagné par un examen blanc avec note administrative.** Aussi, lorsqu'un cours comporte déjà une évaluation continue permettre que les points de cette évaluation continue soient repris comme note d'examen tout en laissant la possibilité à l'étudiant-e d'améliorer sa note.

7. Nous demandons que des **solutions soient trouvées pour la problématique pour garantir aux étudiant-e-s des conditions de blocus de qualité.** Il faut d'une part que les professeur-e-s soient attentif-ve-s à la complexité qu'un blocus en confinement va représenter. D'autre part, pour les étudiant-e-s ne bénéficiant pas d'un espace de travail de qualité ou d'un matériel suffisant, **des solutions de grande ampleur** doivent être trouvées.

8. Nous demandons que les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas de matériel informatique correct pour passer un examen mais bien d'un lieu adapté, **ne soient pas obligé·e·s de se déplacer dans un local informatique de l'UCLouvain mais qu'ils·elles reçoivent du matériel adapté chez eux·elles.**

9. **Nous demandons à élargir le créneau de dépôt pour les mémoires pour éviter au maximum une seconde session.** De plus, les étudiant·e·s en dernière année doivent avoir le choix de reporter ou non leurs activités diplômantes par une prolongation de session. (cela doit être une possibilité et non une obligation).

4. Carte blanche : sonnette d'alarme (p.6)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANT·E·S DE LOUVAIN

Louvain-la-Neuve, 22 avril 2020

CARTE BLANCHE

La communauté étudiante de l'UCLouvain tire la sonnette d'alarme

Après ces deux semaines de Pâques, les étudiant.es de l'UCLouvain s'apprêtent à retrouver le chemin des auditoriums. La reprise des cours en distanciel va de pair avec le blocus qui approche à grands pas. Pourtant, nous ne savons toujours pas à quelle sauce nous allons être mangé.es et notre appréhension grandit de jour en jour. Un formulaire, envoyé aujourd'hui par les autorités académiques, ne fait rien pour rassurer les étudiant.es...

À l'AGL, les témoignages d'étudiant.es que nous recevons parlent de plus en plus de sentiment d'impuissance, et nous font craindre un taux de décrochage scolaire très important. Face à ce constat, il nous semble que les modalités d'évaluation doivent être réévaluées et une prise de conscience sur la situation étudiante doit avoir lieu.

Malgré les efforts des professeur.es, un enseignement de moindre qualité

Après quatre semaines de cours en distanciel, nous pouvons constater que certains cours fonctionnent et que d'autres sont plutôt de l'ordre du bricolage. Malgré les efforts de beaucoup de professeur.es - que nous soulignons - il nous semble clair que notre enseignement s'est vu amputé d'une partie de son contenu ainsi que de sa cohérence. Certains cours ont été remplacés par des PDF à lire, d'autres par une multitude de travaux, d'autres encore par des conférences en ligne. Il est devenu difficile de s'organiser et de gérer la charge de travail qui s'impose à nous dans ces circonstances.

Les étudiant.es en difficulté

Au-delà des modalités d'enseignement, le problème des conditions de travail est lui aussi exacerbé par les cours en distanciel. Beaucoup d'étudiant.es souffrent aujourd'hui d'un manque matériel ou d'espace de travail, ce qui les empêche de suivre leurs cours dans de bonnes conditions.

D'autres ont perdu leur job étudiant initial et ont dû prendre un job dans les secteurs prioritaires, très exigeants en termes d'heures. Ces étudiant.es n'ont plus le temps nécessaire pour suivre leurs cours et réaliser leurs travaux.

Notons aussi les étudiant.es qui vivent des situations familiales compliquées pour le moment, celles et ceux qui doivent rendre bientôt un mémoire ou TFE et sont dans l'incertitude et bien sûr les étudiant.es en situation de handicap, qui sont durement touché.es par ces changements de modalités, inadaptées dans de nombreux cas.

Les étudiant-es ne disposant pas des bonnes conditions pour suivre leurs cours devront compenser leur fatigue et la qualité de leur étude par du travail encore plus acharné. Ces longs mois difficiles peuvent mener à une dégradation physique et mentale pour beaucoup.

Stress, inégalités et inconnues ; les ingrédients d'un blocus réussi ?

Après avoir passé plus d'un mois et demi faire face à ce stress intense et à compenser la perte de qualité que subit l'enseignement, la population étudiante se retrouve plus esseulée encore face au blocus. Il est par ailleurs regrettable de constater qu'à ce jour aucune mesure n'ait été prise par l'université à ce sujet. Si un discours de bienveillance plane sur l'université, les directives claires manquent et n'aident pas à rassurer la communauté étudiante. Surtout, les modalités d'évaluations ne seront précisées que le 27 avril et d'ici là on ne sait pas quel est l'avenir de nos examens.

De plus, les solutions habituelles auxquelles l'on pourrait avoir recours en temps normal pour augmenter l'efficacité de l'étude ne sont plus accessibles. Pour contrer la difficulté de la situation et augmenter l'efficacité de l'étude, tels que le travail en groupe ou en bibliothèque, ne sont plus accessibles.

L'université agit comme si nous faisons seulement face à un confinement, alors que nous sommes aussi confronté-es à une pandémie. Les étudiant-es ne sont pas épargné-es par la situation anxiogène que provoque le coronavirus. Face à cela, l'université, au lieu d'atténuer l'anxiété, adopte des modalités d'évaluation et de surveillance à distance qui suscitent de la peur et du stress.

Le coût à payer

Le constat est clair, la qualité de notre enseignement s'est vue amoindrie et le blocus à venir risque d'être une catastrophe. Quelles solutions alors pour nos évaluations ? L'UCLouvain entend transformer les modalités d'évaluation dans certains cas. Pour d'autres, l'évaluation se tiendra à distance. Face à ces évaluations distancielles, cette politique de suspicion est en contradiction avec le discours de bienveillance. Nous serons pris-es en photos, par notre ordinateur, à de multiples reprises, pour s'assurer que nous ne trichons pas.

Cette méthode de surveillance par webcam pose des questions au sujet de l'intimité et du droit à la vie privée. Nous appelons l'UCLouvain à revoir sa position. En effet, le climat déjà tendu demande de trouver des solutions d'apaisement. En changeant de manière réfléchie les modalités d'évaluation, de tels dispositifs anti-triche orwelliens n'auraient plus d'utilité.

Celles et ceux qui ne disposent pas des moyens matériels nécessaires ou qui refusent la surveillance à domicile seront invité.es à passer leurs examens sur le site de l'université, se mettant ainsi en danger sanitaire. Rappelons à ce titre que la fracture numérique touche 4% de la communauté étudiante, selon la FEF, et ce sans compter celles et ceux qui n'ont pas accès à un espace de travail de qualité ou qui vivent des conditions de confinement compliquées. Au terme de tout cela, la seule chose que l'on sait, c'est que les examens mènent au casse-pipe.

Des solutions ambitieuses

En conclusion de cette situation extrêmement stressante pour une bonne partie des étudiant-es, nous demandons que :

- Des directives claires et rassurantes soient prises concernant la tenue des examens et qu'un appel à l'allègement des sessions d'examens soit fait dans l'ensemble des facultés.
- Les évaluations classiques soient remplacées par des évaluations à cours ouvert et qu'elles soient allégées.
- Les cours pour lesquels il n'y aurait pas de modalité d'évaluation adaptée, la proclamation automatique soit envisagée, accompagnée par des évaluations formatives ainsi qu'une note administrative.
- Veiller à ce que chaque étudiant-e, qu'elle que soit sa condition socio-économique, dispose de conditions adaptées pour étudier et pour passer ses examens en le mettant le moins possible en danger face à la pandémie.

Ces décisions doivent être prises en tenant compte des particularités des facultés et qui laissent l'opportunité aux autorités locales de prendre des décisions fortes en faveur des étudiant-es. Il est temps de rassurer la communauté étudiante afin que celle-ci ne reste pas dans l'incertitude et n'appréhende pas le blocus et les examens comme elle le fait actuellement.

Assemblée Générale des Étudiant-es de Louvain



Fédération des Étudiant-es Francophones



Assemblée Générale des Étudiant-es de Woluwé



Conseil Étudiant UCLouvain Fucam Mons



LOCI Tournai

CONTACTS

Arnaud Huberty, Président de l'AGL
+32 496 26 46 89

Henry Maes, Vice-Président Enseignement à l'AGL
+32 470 25 59 98

5. Retour détaillé du CAC 27 avril (p.6)

“Hello à toutes et tous !

J'ai la tâche de rédiger un retour du Conseil Académique de ce lundi 27 avril 2020. C'était un autre CAC spécial COVID, et on peut même dire que, pour les étudiant·e·s, c'était LE gros CAC spécial COVID. Et rien qu'à y penser j'ai un goût amer en bouche...

Ce retour ne sera pas objectif, comme tout bon retour, sera subjectif, avec des arguments et faits objectifs. Gardez tout de même en tête qu'il est presque impossible pour moi de rester d'une humeur agréable et calme en repensant à cette folle aventure d'hier, veuillez donc excuser d'avance certaines de mes formulations honnêtes.

Nous avons d'abord eu droit à une introduction/un état des lieux de 1h15 par Monsieur Blondel. Je ne reviendrai pas sur chaque élément qui a été abordé pendant cette heure-ci, pour ne pas rendre ce retour plus laborieux qu'il ne l'est déjà. Les points intéressants cependant, étaient ceux concernant le formulaire qui avait été communiqué aux étudiant·e·s mercredi passé (22/04). En effet, dans l'ensemble, les chiffres étaient alarmants.

Pour rappel, nous avons déjà beaucoup de critiques envers ce formulaire. Non seulement sur les nombreuses questions qui méritaient d'être posées, très peu s'y retrouvaient, mais en plus la formulation des questions et les réponses disponibles contraignaient les réponses des étudiant·e·s. Le niveau au-dessus, c'était de demander « êtes-vous pour la surveillance ? – Oui – Oui – Sans Avis » quoi (Non ce n'est pas objectif, je sais). En plus de ça, Monsieur le recteur s'attardait beaucoup plus sur les slides révélant des chiffres « positifs » (notamment les chiffres venant du formulaire adressé aux professeur·e·s), que sur les résultats plus inquiétants. Nous ferons tout notre possible pour avoir l'entièreté des réponses à ce formulaire au plus vite, nous ne pouvons pour l'instant faire qu'avec ce qui nous a été donné. Viens donc la partie fun, c'est-à-dire la partie CHIFFRES !

Les chiffres concernant les étudiant·e·s sont dramatiques :

- 28% des étudiant·e·s sont « optimistes » en ce qui concerne cette situation. Ce chiffre est à contraster avec celui des professeur·e·s, qui étaient aux alentours de 65 – 70% d'optimistes. 51% des étudiant·e·s disent éprouver de l'anxiété et de la peur. Pas rien quand même. En plus, sans surprise, ce chiffre est supérieur chez les étudiant·e·s de BAC1 que chez les étudiant·e·s des années supérieures.
- 18% des étudiant·e·s disent se sentir à l'aise avec la situation et ne pas éprouver de difficultés. 55% disent qu'ils s'en sortent globalement mais manquent de temps pour tout faire. 24% disent rencontrer des grandes difficultés pour certains cours, 16% sont totalement perdu·e·s, et 12% ont dû solliciter une aide extérieure (professeur·e, famille, autre étudiant·e, etc...).
- Concernant la mise à disposition de leur cours à distance. 60% des étudiant·e·s ont entre 76 et 100% de leur matière de disponible en ligne. 22% entre 51 et 75%. 8% entre 26 et 50%. 3% moins de 25%. 7% ne savent pas.
- 17% des étudiant·e·s estiment également avoir des difficultés techniques qui, pour le suivi de leurs cours, sont « bloquantes ». 67% rencontrent des difficultés, mais non bloquantes.
- Un autre chiffre intéressant ; 5,6% des étudiant·e·s souhaitent passer leur examen sur site dans le cas d'un examen surveillé. 4,7% des étudiant·e·s souhaitent

introduire une demande d'accès aux locaux de l'UCL, que ce soit pour préparer les examens (blocus) ou pour les présenter. Ça nous permet de faire une meilleure estimation du trafic que ça représentera, qui n'est pas des moindres.

Très bien, maintenant la partie que nous attendions vraiment tou-te-s ; comment ont été reçues les demandes étudiantes rédigées conjointement par l'AGL et beaucoup de BDE ?

Un document leur a été transmis au préalable reprenant les demandes qui valaient la peine d'être présentées au CAC (c'est-à-dire celles sur lesquelles ils-elles sont censé-e-s pouvoir faire quelque chose). Ce document vous sera joint également. Nous avons été entendu-e-s. C'est la seule chose positive que j'ai à dire à ce sujet.

Au-delà de l'introduction rectorale de 1h15 au préalable, nous avons clairement été le gros sujet. La quasi-totalité des interventions ne nous concernant pas, étaient soit pour demander des éclaircissements, soit pour remercier le conseil rectoral pour sa réponse diligente et appropriée et son travail fantastique et remarquable en cette terrible et dramatique période de crise.

Nos interventions étaient mesurées. Vraiment, c'est évidemment très subjectif, mais je pense qu'on a dans l'ensemble bien fait ça hier.

Malgré ça, nous n'avons pas été soutenu-e-s. En effet, à part l'intervention relativement retenue du CORSCI, soutenant avec réserve certains de nos points, toutes les autres interventions étaient d'une manière ou d'une autre contre nous. Ça ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de personnes partageant notre avis autour de la table virtuelle. Mais ces personnes-là ne souhaitent pas parler dans ce contexte et avec cet entourage.

En ce qui concerne le point sur la finançabilité. Pour résumer, « ce n'est pas de leur ressort », « ce n'est pas à eux de décider », « c'est du communautaire », et ce alors même qu'on leur demandait de nous soutenir auprès de ces interlocuteur-ric-e-s justement. Après un peu d'excavation, nous avons réussi à obtenir une promesse orale de soutien du recteur dans cette démarche, auprès de la ministre par exemple. On garde cette promesse bien en tête.

En ce qui concerne le point sur la surveillance virtuelle des étudiant-e-s. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils-elles ne sont pas du même avis que nous. Selon eux-elles, les étudiant-e-s exagèrent l'entrave à la vie privée, car après tout, « plus rien n'est privé, on devrait le savoir nous qui sommes sur tant de réseaux sociaux » ! La seule remarque pertinente à ce sujet vient de Yves Deville ; TestWE a signé un contrat assurant l'utilisation des données dans un cadre très strict, ils-elles doivent le respecter, donc ils-elles le respecteront.

Après, nous savons tous qu'il n'y a pas que l'aspect vie privée (même si les académiques n'avaient pas l'air de s'en rendre compte autant que nous, et n'arrêtaient pas de parler de ça). Les arguments de stress des étudiant-e-s (surtout ceux-celles à situation particulière ; anxiété sociale, hyperactivité, PEPS, etc...) sont balayés, parce que « les étudiant-e-s sont surveillé-e-s en auditoire de toute façon ». Quand on souligne que ce n'est pas la même chose, et bien, « c'est encore le droit du/de la professeur-e de faire vérifier son examen, non ? Et les étudiant-e-s doivent bien jouer le jeu à un moment ! » Quand on aborde le fait qu'au lieu de rendre les conditions plus équitables pour les étudiant-e-s, cette surveillance agrandit les inégalités préexistantes, qui sont DÉJÀ exacerbées par le COVID ; « oui bah y a des

étudiant·e·s qui veulent être sûr·e·s que leurs camarades ne trichent pas ! Ce serait inéquitable de ne pas les écouter. D'ailleurs l'AGL, vous avez pensé au fait que tou·te·s les étudiant·e·s ne sont pas d'accord ? »

On a compris. Vous voulez la liberté académique (on l'a entendue quelque fois celle-là). Vous ne voulez pas que les étudiant·e·s, avec des arguments que vous entendez, mais que vous ne comprenez pas parce que vous ne les vivez pas, viennent vous empêcher de faire vos examens comme vous le voulez. Bon.

En ce qui concerne le point sur les examens à cours ouverts. Ca a à peine été abordé. Parce qu'ils·elles doivent rendre leur modalité d'évaluation trop tôt, ils·elles ne peuvent pas juste changer leur examen comme ça.

En ce qui concerne le point sur l'allègement des sessions d'examens. Seul point sur lequel le conseil rectoral était d'accord ! VICTOIRE !!!... Victoire ?... Victoire en demi-teinte... Pourquoi ? Parce qu'en fait ; c'est quelque chose qui était déjà d'application AVANT qu'on ne le communique. Est-ce que je suis en train de dire que le seul point sur lequel le conseil rectoral essaye de dire qu'il nous a écouté, en fait, il ne nous a pas écouté, il a juste eu la même idée ? Et que donc le point de vue des étudiant·e·s n'a vraiment pas été pris en compte ? Ecoutez, vous interprétez ça comme vous voulez.

En ce qui concerne le point sur la relecture des questions. Point peu abordé en lui-même parce que joint à l'aspect liberté académique concernant le logiciel de surveillance; la relecture des questions étant empêchées PAR ce logiciel si le/la professeur·e le décide... et bon, on ne va pas entraver la liberté académique quand même.

En ce qui concerne le point sur l'examen formatif en cas de cours non-donné. on n'en a même pas parlé tellement on savait au vu du truc que c'était mort, honnêtement. Et personne autour de la table n'a essayé d'en parler, pour une raison vraiment très étrange et surprenante.

En ce qui concerne le point sur les solutions pour un blocus de qualité. On nous dit « Pourquoi vous nous en parlez, on ne peut pas s'occuper de ça à cause du Covid ». On répond « Mais c'est parce qu'il y a le Covid justement qu'il y a un problème ». On nous répond ; « On va faire un petit jeu, mettez-vous à ma place un instant ; vous êtes le recteur vous. Qu'est-ce que vous faites à ma place, hein ? ». Est-ce que je caricature ? Oui. Est-ce qu'on nous a vraiment posé cette question sur ce sujet-là ? Oui. Est-ce qu'ils ont donné quoi que ce soit comme autre info utile à ce sujet ?... Bon allez un peu ; le VRAE dit qu'il est en consultation avec l'administration de la vie étudiante pour voir la faisabilité de mettre des locaux à disposition. Aucune promesse, aucune échéance, aucune précision supplémentaire.

En ce qui concerne le point sur la distribution/le prêt de matériel informatique correct. Rien. Ce n'est pas qu'ils·elles sont contres. C'est juste qu'ils·elles ne vont pas le faire. Peut-être parce qu'ils·elles ne peuvent pas. On ne sait pas. Mais ils·elles disent que la solution qu'ils·elles donnent pour répondre au problème matériel, c'est de mettre des salles à disposition pour les examens. c'est léger.

En ce qui concerne le point sur l'élargissement du créneau de dépôt de mémoire. C'est une décision facultaire.

Bref, voilà voilà. J'espère que le côté informel de ce retour vous aura plus aidé à en rire plutôt qu'en pleurer. Et aussi pour vous aider à comprendre un peu le ras-le-bol qu'on ressent, je pense, comme vous tou·te·s.

Arnaud Huberty

6. Carte blanche sur surveillance avec FEF et logement non sortie (p.6)

“A l’heure où la situation globale pousse à être bienveillant·e·s et à être compréhensif·ve·s, l’UCLouvain choisit d’instaurer un climat de méfiance anxiogène en investissant massivement dans les logiciels de surveillance à distance TestWe et WISEflow.

La situation est déjà très angoissante pour les étudiant·e·s, leur environnement a radicalement changé, et amène pour bien des étudiant·e·s son lot de problèmes (familiaux, matériels,...). A cela, l’UCLouvain a décidé d’ajouter le stress que génère un logiciel de surveillance à distance. Selon un sondage de l’AGL, près de 85% des étudiant·e·s se disent soit très stressé·e·s, soit plutôt stressé·e·s par l’utilisation de ce logiciel. Le simple fait de devoir passer un examen en se trouvant face à sa caméra, qui va prendre des photos à n’importe quel moment représente une angoisse superflue quand on connaît le stress que les examens engendrent de façon générale.

En outre, la question de “l’après-examen” pose aussi énormément de questions et avec elle encore plus de stress. Quelle interprétation va être donnée si on regarde par la fenêtre, si quelqu’un·e passe derrière nous... Quelles conséquences pourront être appliquées par les professeur·e·s en cas de suspicion ; il est parfois question d’appel surprise post-examen pour vérifier si l’étudiant·e connaît vraiment sa matière, ce qui s’apparente à un examen oral supplémentaire. Sous quelles conditions ces mesures pourront être appliquées, ou non ? Comment l’étudiant·e peut-il·elle sereinement passer d’un examen à un autre, s’il·elle peut être appelé·e à tout moment sur son examen précédent ?

Par ailleurs, une question éthique doit se poser, TestWe est un logiciel qui serait installé sur l’ordinateur et qui aurait accès à l’entièreté de celui-ci car il requiert que ses utilisateurs·rice·s leur donnent les codes administrateurs. Cette boîte privée aurait donc accès à l’entièreté des données disponibles sur l’ordinateur de milliers d’étudiant·e·s et avec comme seule garantie d’en faire bon usage la parole de l’entreprise étant donné que le code du logiciel est tenu secret. De plus la légalité du processus qui a été mis en place pour avoir le consentement des étudiant·e·s est au moins contestable du point de sa conformité au RGPD, il n’est donc pas improbable que d’ici quelques semaines l’université se retrouve devant le tribunal avec, si elle est condamnée, des conséquences dramatiques et des recours en masse.

Ensuite, de nombreux·se·s étudiant·e·s sont laissé·e·s pour compte pour des raisons technologiques. Que ce soit car leur ordinateur n’est pas assez récent pour utiliser la technologie en question, ou parce que leur accès à un ordinateur personnel ou familial est limité. Ces raisons et bien d’autres les obligent à se rendre sur le campus alors que la situation sanitaire requiert tant que faire se peut de rester chez soi.

Sans compter que ce logiciel est plus une manière de faire pression sur les étudiant·e·s que d’éviter la triche, ce logiciel ne permettra en rien d’éviter à un·e étudiant·e de tricher. La méthode extrêmement coûteuse que choisit l’UCLouvain paraît complètement déplacée, d’autant plus que des alternatives existent pour évaluer correctement les étudiant·e·s sans devoir les surveiller dans des conditions orwelliennes.”

7.

8. CAC : intervention au CAC (p.7)

“Monsieur Blondel, comme vous l’avez mentionné au début de la réunion, je suis ravi d’avoir l’occasion de m’exprimer à ce conseil académique.

Et ce a fortiori, car c’est presque le dernier Conseil Académique de cette délégation, et presque mon dernier en tant que président de l’AGL. C’est étrange pour moi. Evidemment, on ne pouvait savoir que le coronavirus surviendrait, mais si on m’avait demandé à mon premier CAC ce qui se passerait en cas d’épidémie, j’aurais répondu que, même si je ne sais pas ce qui va se passer, je suis confiant que nous trouverons la meilleure solution, pour les étudiant.e.s et l’université, en concertation avec les autorités.

Et c’est pour ça que pour nous, cette note de fin est particulièrement amère, et nous ne pouvons que poser un triste constat d’échec. Mais où se situe exactement l’échec ? Je me suis demandé si c’était mon échec ; si en en parlant mieux, si en travaillant plus, j’aurais pu faire comprendre, à quel point la situation est dramatique pour les étudiant.e.s, si pas à tous les membres de l’université, au moins à tou.te.s les membres du conseil académique. J’aurais voulu réussir à vous faire comprendre que les décisions prises dans le cadre de cette crise, non seulement on aggravé la situation pour les étudiant.e.s ; mais nous pensons aussi sincèrement que ces décisions vont avoir un impact négatif et durable sur le climat général de l’université, et sur les relations entre étudiant.e.s et autorités. J’aurais voulu réussir à vous faire comprendre que ce qu’on proposait, on le propose non seulement pour les étudiant.e.s, mais pour l’université entière.

Pourtant, on a bien communiqué tout un florilège d’arguments. Certes, tout le monde n’est pas d’accord avec tous ceux-ci, mais nos arguments sont pour beaucoup restés ou bien sans réponse, ou avec une réponse évasive et ou incomplète.

Que ce soit sur le logiciel TestWe en lui-même ; qu’est ce que cela implique de mettre nos données aux mains du privé ? Qu’en est-il des problèmes techniques, des fichiers supprimés ou des programmes accessibles après installation de TestWe ? D’ailleurs, nous on parle d’une solution qui résoudrait certains des cas, qui a été communiqué dans les mails envoyés hier ; mails qu’une grande partie des étudiant.e.s n’ont pas encore reçu, et l’information se transmet donc à nouveau en différé.

En ce qui concerne la surveillance en elle-même ; le consentement donné par les étudiants est-il véritable ? Ou est-il vicié, forcé... ? Il y a également l’intrusion dans la vie privée des étudiant.e.s, bien différente de la comparaison abusive qui peut être faite avec les réseaux sociaux. Dans le cas de la surveillance, les étudiant.e.s sont obligés de se faire « filmer », en pleine concentration, peut-être même dans leur intimité. Et puis, la politique de méfiance que cela sous-entend ; quand les étudiant.e.s nous disent que cette décision, pour eux, met la priorité sur l’évaluation des étudiant.e.s et pas les étudiant.e.s en eux-mêmes, qu’est ce qu’on est sensé répondre ? Et une petite parenthèse, nombre d’étudiant.e.s pensent qu’il y aura plus de triche maintenant que nous sommes dans ce climat, que si une solution moins invasive avait été prise.

Quand nous plaidons la sobriété technologique car les solutions actuelles forcent les étudiant.es précaires à se déplacer parce que le logiciel n'est pas accessible à tou.tes, et que donc cette solution est de manière inhérente inéquitable, cet argument est nié. On dit que d'autres universités font ça très bien, mais elles n'ont pas instaurées ces solutions en temps de crise!

Ensuite, nous savons que la continuité pédagogique a été difficile à maintenir pour tout le monde, professeur.e.s comme étudiant.e.s. Alors pourquoi essayez de présenter ces examens de la manière la plus proche de nos « habitudes », si aucunes de nos habitudes ne sont encore d'actualité ?

Enfin, même si tous les arguments que je viens de mentionner, et tous les autres que nous avons pu mentionner, sont ignorés... qu'en est il du stress des étudiant.e.s, pris en tenaille par les trop nombreux problèmes auxquels ils font face aujourd'hui ? On parle d'une solution disproportionnée face à la triche. On nous dit que les étudiant.e.s sont de toute façon stressés en blocus ; comme si tout le monde ne savait pas que cette situation est BEAUCOUP plus durement vécue. Chaque semaine, chaque jour, le nombre d'étudiants en décrochage scolaire augmente, à cause de cette situation et des décisions prises.

La question que nous, et nombre d'autres étudiant.e.s se posent ; est ce que la situation est réellement comprise et prise en compte, par nos autorités et instances décisionnelles ?

Quand on voit certains des termes employés dans le mail reçu le 12/05, on est en droit de se poser la question. On nous parle d'une session d'examens « équitable, bienveillante, responsable et adaptée aux circonstances ». Mais pour qui cette session est-elle « ... », et selon qui ? Comme les chiffres que nous avons déjà mentionnés le montrent, certainement pas selon les étudiant.e.s. Et c'est difficile de considérer que ça l'est POUR les étudiant.e.s, quand les demandes étudiantes ont n'ont simplement pas été réellement prises en compte.

Nous ne voterons pas pour ce RGEE. Certes, il y a une ou deux de ces modifications que nous trouvons appropriées, mais il y en a également un bon nombre qui, comme nous avons mentionné au CEFO, sont simplement contraire à certaines de nos demandes et propositions ultérieures.

Cette position se veut constructive, étant donné que nous souhaitons simplement faire comprendre, et défendre, le point de vue étudiant lors de cette crise.”

Arnaud Huberty